

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES

SOCIETE COOPERATIVE A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

Au capital actuel de 70 658 206, 25 EUROS

Siège social : 15-17 rue Paul Claudel – 38100 GRENOBLE
402 121 958 RCS GRENOBLE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL **1^{ER} SEMESTRE 2009**

(Version modifiée suite à la mise en conformité de l'attestation des responsables)

1-RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2009.....	page 2
2- COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2009 ...	page 28
3- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	page 62
4-DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES.....	page 65

CREDIT AGRICOLE SUD RHÔNE ALPES

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE 1^{ER} SEMESTRE 2009

1^{ère} PARTIE - EVENEMENTS ET ACTIVITE 2009

2^{ème} PARTIE – LES FACTEURS DE RISQUES

1^{ère} PARTIE – EVENEMENTS ET ACTIVITE 2009

1. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

CONTEXTE DE TAUX

Initiée au cours du deuxième semestre 2008, la détente sur les taux courts s'est poursuivie au cours du premier semestre 2009, tandis que les taux longs ont repris une hausse modérée. Le spread entre les taux courts et les taux longs est redevenu positif et favorable au métier bancaire d'intermédiation.

- Baisse des taux courts :
 - l'EONIA est passé de 2.35 % à 0.40 % de décembre 2008 à juin 2009
 - l'Euribor 3 mois est passé de 2.89 % à 1.10 % de décembre 2008 à juin 2009.
- Hausse modérée des taux longs :
 - le TEC 10 est passé de 3.42 % à 3.72 % de décembre 2008 à juin 2009.

Conjuguées à une baisse du coût de la liquidité, les conditions de taux clients sur la part des crédits sont restées attractives tandis que la rémunération de l'épargne liquide et réglementée a fortement diminué.

MARCHE ACTIONS

Après un plus bas à 2465 touché début mars, le CAC s'est redressé pour atteindre 3140 le 30 juin 2009, soit une baisse limitée à 2.5 %.

2. L'ACTIVITE DE LA CAISSE REGIONALE

Malgré un contexte de crise économique grandissante, la Caisse Régionale a su adopter une position de développement et de conquête sur l'ensemble de son territoire et de ses marchés tout en restant vigilante sur les risques. La structure de son bilan et le contexte de taux favorable lui ont permis de dynamiser ses actions commerciales sur la deuxième partie du semestre, et d'afficher des résultats commerciaux et financiers de très bonne facture.

LES RESSOURCES

En juin 2009, l'encours de collecte de la Caisse Régionale augmente de + 1.9 % (encours fin de mois) par rapport à juin 2008 à 14.746 M€, malgré la forte baisse de l'épargne monétaire rémunérée - 145 M€. Il est à noter que l'épargne bilantielle progresse à un rythme soutenu, + 6.8 %, grâce notamment aux livrets + 12.1% (lancement des livrets A avec 330 M€ d'encours à fin juin 2009). Les comptes courants de la clientèle restent stables et l'aversion aux risques sur la collecte tiers permet aux produits d'assurance-vie de progresser de 3.7 %.

LES EMPLOIS

Du fait de la forte décélération des réalisations de crédits constatée fin 2008 et début 2009, le rythme de progression des encours crédit diminue pour s'établir à + 2.9 % par rapport au 30 juin 2008. Toutefois, l'activité du dernier trimestre, + 19 % de dossiers acceptés en crédit habitat, par rapport à la même période de 2008, laisse augurer un bon niveau de production sur le deuxième semestre.

La croissance des encours de 2.9 % se répartit de la manière suivante :

- crédits habitats en hausse de 3.6 %
- crédits d'équipement en hausse de 3.0 %
- autres crédits en baisse de 2.0 %.

Ces évolutions permettent à la Caisse Régionale d'augmenter ses parts de marché sur la collecte (+ 0.45 point) entre décembre 2008 et mai 2009 et de stabiliser celle des crédits, tout en restaurant ses marges.

3. LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les comptes consolidés intègrent les comptes de la Caisse Régionale, des Caisses locales, des SCI Créagrisière, Vivarais et Hautes Faventines.

1 - LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION EN NORMES IFRS, PERIMETRE CONSOLIDE

(M€)	Montant		Variati on
	30.06.2009	30.06.2008	%
PRODUIT NET BANCAIRE	206.6	195,4	+5.7%
Charges générales d'exploitation	-96.7	- 95,0	+1.9%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-7.1	- 7,1	-0.3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	102.8	93,4	+10.0%
Coût du risque	-13.1	- 19,4	-32.6%
Gains ou pertes sur autres actifs	0.1	0.60	NS
I S	-26.3	- 15,3	71.6%
RESULTAT NET	63.5	59,1	+7.2%

Le **Produit Net Bancaire** s'élève à 206.6 M€, en hausse de 5.7 %. Cette hausse s'explique principalement par :

- la hausse du PNB d'activité +13.1 % liée à la hausse de la marge d'intermédiation +22.71 % et celle des commissions de + 3.3 %. Les conditions de taux, la situation bilantielle et l'équipement de nos clients expliquent ces différentes hausses.
- l'évolution favorable des valorisations en juste valeur par le résultat des instruments financiers sur le premier semestre 2009 (0.8 M€ en 2009 contre – 5.6 M€ en 2008).

Les **charges de fonctionnement** à 103.8 M€ (+1.8 %) restent maîtrisées et conformes aux budgets.

Les **salaires et charges sociales** (60,9 M€) sont en hausse de + 1,7 %. Cette variation est imputable essentiellement aux recrutements effectués pour accompagner le plan de développement de la Caisse Régionale.

Les **risques**: le taux de CDL, en hausse de 30 centimes, s'établit à 1.93 % y compris intérêts et accessoires et reste parmi les trois plus faibles taux du groupe.
Le taux de couverture s'élève à 64.3 %. La baisse du taux de couverture de 3 points s'explique par la nature des garanties acquises sur le seul marché de l'habitat.

Le **coût du risque** résulte essentiellement des dotations et reprises de provisions effectuées dans le cadre de la couverture des risques actuels et futurs de la Caisse Régionale, 13.1 M€ contre 12.7 M€ au premier semestre 2008 sur le seul compartiment des provisions affectées.

Après une charge fiscale de 26.3 M€ en progression significative, le **Résultat Net Consolidé** s'établit à 63.5 M€ en progression de 7.20 % par rapport à juin 2008.

2 - LES COMPTES SOCIAUX EN NORMES FRANCAISES, PERIMETRE CAISSE REGIONALE

En M€

	Montant		Variation
	30.06.2009	30.06.2008	%
Produit Net Bancaire	200.2	193,70	3.3
Charges de fonctionnement	103.7	-101,80	1.8
Résultat brut d'exploitation	96.5	91.90	5.0
Coût du risque	13.1	-19,40	-32.2
Résultat sur actifs immobilisés	0.1	1,10	NS

Dotation nette au F.R.B.G. et provisions réglementées	-1.0	0.00	NS
Résultat exceptionnel	0.0	0.00	NS
Charge fiscale	-23.7	-13.00	+82.6
RESULTAT NET	60.8	60,70	+0.3

Le Produit Net Bancaire est en hausse de 3.3 %. Le PNB d'activité progresse de 13.1 %.

La marge d'intermédiation globale à 95.6 M€ repart à la hausse + 22.7 % par rapport à juin 2008 sous l'effet :

- de la reconstitution des marges initiées en 2008
- du nouveau contexte de taux favorable à l'activité de banque de détail
- à la position favorable de la Caisse Régionale en terme de liquidité.

Par ailleurs, les **commissions** sont en progression de 3.1 % à 77.4 M€, sous l'effet :

- de la facturation directe client liée au fonctionnement du compte + 7.9 %
- des commissions d'assurance liées aux crédits en progression de 2 %, de même que celles liées aux assurances dommage
- des commissions liées à l'activité titres en baisse de 0.9 M€

La contribution des **revenus de fonds propres** à 28.2 M€ baisse de 27.2 % par rapport à juin 2008 dans les proportions suivantes :

- les revenus de participations et dettes subordonnées diminuent de 40.1 %, soit -14.1 M€ par rapport à juin 2008, principalement sous l'effet de la baisse du dividende CASA de 51.1 %, soit - 16.4 M€
- les revenus des excédents de fonds propres sont en net progression +105.7 %, soit +3.6 M€ par rapport à juin 2008, fortement dynamisés par les orientations de placement prises début 2009 sur les titres d'investissement et du fait de l'effet de base constatée en 2008 sur le provisionnement des titres de placement.

Les charges de fonctionnement sont en progression maîtrisée de 1.8 %.

Les seules charges de personnel (60.8 M€) progressent de 1.7 % conformément aux prévisions dans un contexte de hausse des effectifs commerciaux permettant d'accompagner le développement commercial de l'entreprise.

Le coût du risque s'élève à 13.1 M€

La charge fiscale, à 23.7 M€ progresse de 82.6 % notamment en raison de la baisse des plus-values latentes constatée sur le premier semestre 2009.

Le Résultat Net, à 60,8 M€ progresse de 0.3 %.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2009

La persistance d'un contexte économique difficile nous rend attentif sur la situation de nos clients mais nous incite à innover et à nous positionner comme un acteur dynamique et responsable sur son marché. La situation favorable de la Caisse Régionale en terme de liquidité, les succès de sa dernière campagne commerciale 'Passez au Vert', le dynamisme de ses équipes commerciales et la volonté affirmée par tous de positionner la Caisse Régionale sur le développement, nous permettent d'envisager une année 2009 de bonne facture.

2ème PARTIE – LES FACTEURS DE RISQUES

INTRODUCTION

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques induits par la crise financière.
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité).

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

Les données comptables sont fournies sur base consolidée.

RISQUES DE CREDIT

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celle-ci présente une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, garanties données ou engagements confirmés non utilisés. Comme toutes les Caisses régionales, la Caisse Régionale Sud Rhône Alpes n'est pas concernée par l'utilisation d'instruments dérivés et la titrisation.

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE

La Politique des Risques Crédit a été de nouveau examinée et validée par le Conseil d'Administration en avril 2009. Son périmètre couvre les crédits et les engagements sur des contreparties, hors opérations pour compte propre (placements de fonds propres, opérations de marché ...). Elle a pour objectif de guider les analyses et les décisions de tous les acteurs de l'entreprise en matière de prise de risques de contrepartie.

Elle est organisée autour de deux grands marchés :

- le « marché de proximité » qui regroupe les particuliers, les professionnels, les agriculteurs, les associations.
- le marché de la « Grande clientèle » qui regroupe les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 M.€ les collectivités Publiques, la Promotion Immobilière

Cette Politique s'articule autour des principes et limites suivants :

1. Division des Risques
2. Partage de Risques
3. Limite par contrepartie
4. Limites par secteurs d'activité et exclusions.

Chaque semestre, il est proposé au Conseil d'Administration une révision de la politique crédit en fonction de l'évolution de la cartographie des risques.

Le respect de la mise en œuvre de la Politique Crédit et du bon fonctionnement du dispositif d'octroi et de surveillance des risques crédits entre dans le périmètre de contrôle de la Caisse Régionale. Le dispositif de contrôle s'articule autour :

- du Contrôle Permanent

Le Responsable du Contrôle Permanent et Risques est rattaché directement au Directeur Général et s'appuie sur deux services qui lui sont hiérarchiquement rattachés:

- o Le Contrôle Central des Risques
- o Le Contrôle Permanent et Conformité
- du Contrôle Périodique qui est également directement rattaché au Directeur Général.

II. GESTION DES RISQUES DE CREDIT

1 Principes généraux de prise de risques

Pour la banque de détail, les managers des agences bénéficient de délégations permettant de traiter environ 90 % des dossiers constitués au titre des marchés de particuliers. Des services d'engagement, spécialisés par marchés, traitent des dossiers dont l'encours dépasse la limite par contrepartie ou dont le score exclut l'exercice de la délégation.

La mise en force de ces crédits, en agence, n'est possible que pour les crédits sans garantie ou garantis par des sûretés personnelles.

Pour la grande clientèle, la situation est totalement inverse et la majorité des crédits est décidée en centralisé par un service engagement dédié. Regroupé avec le service engagements professionnels, ce service est indépendant de toute Direction marché.

Outre le dispositif de délégation en vigueur au sein de la Caisse Régionale et permettant notamment des décisions au niveau des Directeurs d'Agence, des Directeurs de Secteurs, des services engagements et des Responsables des directions Crédit et Marché des Entreprises, les organes décisionnels sont les suivants :

Comité d'Engagements

Les décisions sont prises conjointement par les Directeurs Crédit et Marché des Entreprises .

Fréquence : hebdomadaire.

Ce Comité tient lieu également de pré comité pour le Comité des Prêts.

Comité des Prêts

Il est composé d'administrateurs et est présidé par un Directeur Général Adjoint ou un Directeur.

Fréquence : hebdomadaire.

Il a vocation à décider de tout crédit qui dépasse le champ de délégation du Comité Engagements (à l'exception des crédits consentis aux Administrateurs de la Caisse Régionale, ou à toute collectivité publique au sein de laquelle un Administrateur Caisse Régionale est élu, ou à toute entreprise dans laquelle un Administrateur Caisse Régionale fait partie du conseil d'administration ou de l'équipe dirigeante).

Il peut par ailleurs accepter tout dossier de crédit qui déroge à la Politique Crédit, sauf non respect de la limite correspondant à la Division des Risques. Pour ce cas, il peut toutefois valider un dépassement de 5 % maximum.

Délégation Direction Générale

Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes ont les pouvoirs les plus étendus pour prendre une décision en matière de crédits (à l'exception des crédits consentis aux Administrateurs de la Caisse Régionale, ou à toute collectivité publique au sein de laquelle un Administrateur Caisse Régionale est élu, ou à toute entreprise dans laquelle un Administrateur Caisse Régionale fait partie du conseil d'administration ou de l'équipe dirigeante). Tout dossier accepté dans le cadre de cette délégation doit être ensuite présenté pour information au Comité normalement compétent.

Pour toute décision dérogeant à la politique crédit (hors dépassement supérieur à 5 % des limites globales), le dossier doit être accepté conjointement par deux personnes parmi le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjointes.

Bureau du Conseil

Les Administrateurs réunis en « Bureau » peuvent fixer une limite maximale par contrepartie supérieure aux limites globales fixées dans le cadre de la Politique de Division des Risques. Ils ont ainsi sur ce point les mêmes pouvoirs que le Conseil d'Administration réunit en séance plénière.

Par ailleurs, le service Contrôle Central des Risques émet un « avis risque indépendant » sur tout dossier en dérogation à la politique crédit et ayant pour effet d'augmenter les engagements de plus de 500 K€ (idem pour une contrepartie ayant une notation Bâle 2 dégradée). Cet avis est donné avant la prise de décision par l'instance habilitée. Le Contrôle Central des risques peut également être saisi de tout dossier à la demande de la Direction Générale. En dehors de toute nouvelle demande de financement le Service Contrôle des Risques peut se saisir de tout dossier et porter un « second regard » sur la relation développée avec un client.

2 Méthodologies et systèmes de mesure des risques

2.1 Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

Description du dispositif de notation

Depuis fin 2007, la Commission Bancaire a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse Régionale, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse Régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

Ces différentes dispositions conduisent à un classement des contreparties en :

- 14 grades pour la banque de détail, elles-mêmes regroupées en segments (Risque très Faible, Risque Faible, Risque Moyen, Risque Fort, Risque Avéré)
- 15 grades pour la Grande Clientèle (A + à F et Z)

Principe de consolidation des risques crédit

La Caisse Régionale procède à une consolidation du risque crédit consenti à un ensemble de contreparties dès lors que celles-ci forment entre elles un groupe de risques. Celui-ci est constitué d'un ensemble d'entités liées par des liens capitalistiques ou présentant entre elles une forte dépendance économique et financière, de telle sorte que si une des entités avait de sérieuses difficultés financières elle obérerait fortement la capacité de remboursement des autres entités.

2.2 Mesure des risques de crédit

La mesure des expositions au titre des risques de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

3 Dispositif de surveillance

Afin de sécuriser l'octroi de crédit et d'éviter à la Caisse Régionale de prendre des risques de manière inconsidérée, la politique crédit s'articule autour de plusieurs limites (limite de division des risques, principe de partage des risques ...).

Un dispositif adéquat de contrôle et de surveillance des risques a été mis en place.

3.1 Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées

Le contrôle des limites s'effectue au 1er degré par les agences, puis au niveau des services engagements au fil de l'examen des dossiers qui lui sont soumis, lesquels veillent à faire prendre la décision par l'instance habilitée. Le Contrôle Central des Risques organise les revues trimestrielles de risques permettant un suivi régulier de nos expositions sur des contreparties, ou des groupes de contreparties, présentant un niveau d'engagements significatif.

Afin de maîtriser notre exposition et limiter notre risque, les points suivants font l'objet d'une attention toute particulière :

3.1.1 Division des Risques

Elle définit les limites d'engagements pris sur un groupe de risques. Ces limites sont les suivantes :

Grande Clientèle

Marché Entreprises

NOR du groupe	Limite (engagements bruts)
A + à B	30 M€
C + à D +	20 M€
D à D -	10 M€
E+ à E -	5 M€

Marché Collectivités Publiques

NOR* du groupe	Limite (engagements bruts)
A + à A	50 M€
B + à D +	20 M€
D à D -	10 M€
E+ à E -	5 M€

Marché Promotion Immobilière

NOR du groupe	Limite (engagements pondérés)
A + à B	15 M€
C + à D +	10 M€
D à D -	5 M€
E+ à E -	2 M€

(*NOR = Notation Bâle 2 retenue)

Banque de détail

L'ensemble des engagements consentis sur un même groupe de risques ne peut pas être supérieur à 3 M€.

Définition de limite

Encours de crédits à terme + plafonds d'autorisations (y compris les engagements acceptés non encore mis en place) avant déduction d'éventuelles contre garanties et syndications.

Par ailleurs, la Caisse Régionale limite son exposition :

- grâce à la politique de partage des risques détaillée ci-après.
- en recourant le cas échéant à la couverture FONCARIS (couverture à 50 % à partir de 16 M€, couverture à 25 % entre 12 et 16 M€). Cette couverture ne concerne ni le marché des Collectivités Publiques, ni celui de la Promotion Immobilière.

3.1.2 Partage des Risques

Cette politique vise à se fixer des règles par lesquelles la Caisse Régionale veille à partager avec un autre établissement les engagements sur une contrepartie dès que la limite maximale d'encours après projet est atteinte:

MARCHE	LIMITE	OBSERVATIONS
Banque de Détail : Particuliers Professionnels	1,5 M€ 2,0 M€ si Risque Très Faible ou Faible 1,5 M€ si Risque Moyen 0,8 M€ si Risque Fort ou Avéré /	Les engagements de ces 3 marchés sont totalisés

Grande clientèle :

Entreprises

et

Collectivités Publiques

5 M€ si NOR A + à A

4 M€ si NOR B + à B

3 M€ si NOR C+ à C -

2 M€ si NOR = D +

Les engagements de ces 3

marchés sont totalisés

Promotion Immobilière

2 M€

N.B. : La politique de partage des risques ne s'applique pas au marché de l'Agriculture.

Un dossier est considéré partagé dès l'instant où le total des engagements n'excède pas 66% du total des concours consentis au client, les contre garanties de type OSEO ou SIAGI venant en réduction de notre exposition.

Des exceptions peuvent exister mais elles doivent rester très limitées et être dûment motivées. Elles sont décidées en Comité des Prêts (ou par la Direction Générale par délégation) et présentées au Comité de Surveillance des Risques.

3.1.3 Limite par contrepartie

Des limites maximum par contreparties sont également fixées en fonction des particularités propres à chaque marché.

3.1.3.1 Promotion Immobilière

Limite d'engagements par opérateur

Dans le cadre du financement des professionnels de l'immobilier, il est défini une limite maximale « d'engagements pondérés » par opérateur, tenant compte de sa solidité financière. Celle-ci correspond à :
6 X Fonds Propres X part que la Caisse Régionale souhaite prendre dans les financements de l'opérateur
(part limitée à 66 % dès lors que les engagements pondérés excèdent 2 M€)

Partage des opérations

Toute opération pour laquelle le Risque Bancaire est supérieur à 2 M€ doit faire l'objet d'un financement dans le cadre d'un pool bancaire.

Niveau de Risque Bancaire

Une opération de Promotion Immobilière, de Lotissement ou de Marchand de Biens peut être financée sous réserve que le « risque bancaire » soit au maximum de 80 %.

3.1.3.2 Entreprises

Pour chaque contrepartie, une orientation de renforcement, maintien ou désengagement est fixée ; le support est la fiche de décision crédit.

La mise à jour est faite lors de l'examen annuel du dossier et à l'occasion d'un nouveau financement ou d'un événement particulier.

Cette orientation permet au chargé d'affaires d'orienter sa démarche commerciale.

3.1.3.3 Marchés de proximité (y compris clientèle patrimoniale)

Il n'apparaît pas adéquat de fixer une politique générale de limite par contrepartie sur ces marchés, la politique de partage évoquée précédemment suffit à limiter l'exposition.

Les engagements de plus d'un million d'euros étant très peu nombreux, ils font l'objet d'un examen particulier et poussé de la part des services Engagements et en Comités.

Ces dossiers font l'objet d'une revue quatre fois par an en Comité des Risques Significatifs.

3.1.4 Limites par secteurs d'activité et exclusions

Concernant les Particuliers, sont notamment exclus :

- Les financements d'actifs à l'étranger ou hors France métropolitaine,
- Le financement d'un prospect domicilié et investissant hors zone de compétence de la Caisse Régionale.

Pour les zones limitrophes, une intervention demeure possible sans ces règles, mais doit faire l'objet d'une décision du service Engagements.

La Caisse Régionale ne finance pas les professionnels ou entreprises situés hors de sa zone de compétence, sauf s'il s'agit de filiales de clients ou en cas de :

- participation à une syndication conduite par une entité du groupe Crédit Agricole
- d'accompagnement de la Caisse Régionale locale.

Pour les zones limitrophes, une intervention demeure également possible sans ces règles, mais doit faire l'objet d'une décision des Engagements.

Il est également exclu de financer :

- des activités pouvant nuire à l'image de la Caisse Régionale
- les entreprises en incident ou ne fournissant pas de bilan (sauf forfait).

Les cautions aux agents immobiliers et aux constructeurs de maisons individuelles (garanties de livraison à prix et délai convenus) sont exclues, ceux-ci devant être dirigés vers des sociétés spécialisées.

Chaque semestre, il est proposé au Conseil d'Administration une révision de la politique crédit en fonction de l'évolution de la cartographie des risques.

Engagements sur les 10 plus grandes contreparties

Au 30/06/2009, nos engagements sur les 10 plus grandes contreparties représentaient un montant total de 651 310 K€ soit 6,09 % des engagements totaux de la Caisse régionale. Parmi ces engagements 450 295 k€ correspondent à des Collectivités Publiques dont la notation Bâle 2 est comprise entre A + et B +. (source : Arcade).

Couverture FONCARIS

La Caisse régionale Sud Rhône Alpes a opté pour les couvertures suivantes, à compter de juillet 2007, au titre du fonds de mutualisation des grands risques, au sein du Groupe (FONCARIS):

- un premier seuil de 12 M€ d'engagements à partir duquel la couverture est de 25 %,
- un second seuil de 16 M€ d'engagements à partir duquel la couverture est de 50 %.

Au 30 06 2009, le montant total des engagements garantis par FONCARIS s'élevait à 204 067 milliers d'euros et le montant de la garantie correspondante s'élève à : 91 609 milliers d'euros soit une couverture à hauteur de 44,9%.

3.2 Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel

Outre le service Contrôle Central des Risques qui a un rôle de détection et de suivi des risques sur l'ensemble de la Caisse Régionale, le suivi et le contrôle des risques donne lieu à la tenue des Comités suivants :

3.2.1 Comité Mensuel des Risques Marché de Proximité

Animé par le Directeur Crédit.

Présents : le Contrôle Central des Risques, la Direction commerciale et les services de la Direction Crédits concernés.

Fréquence : mensuelle, à l'exception du mois où se tient le Comité des Risques Significatifs du Marché de Proximité.

Objet :

- fait le point sur l'évolution des risques sur le marché de proximité
- examine individuellement les dossiers en anomalie > 200 K€.

3.2.2 Comité Mensuel des Risques Marché Entreprises

Animé par le Directeur Général Adjoint en charge du Fonctionnement.

Présents : Directeur du Marché Entreprises, les engagements Entreprises, le Contrôle Central des Risques.

Fréquence : mensuelle, à l'exception du mois où se tient le Comité des Risques Significatifs du Marché Entreprises.

Objet :

- fait le point sur l'évolution des risques sur le marché de la Direction du Marché Entreprises
- examine les dossiers présentant des anomalies de plus de 30 jours ou supérieures à 100 K€
- examine les dossiers dont la NOR se dégrade pour devenir E -.

3.2.3 Comité des Risques Significatifs Marché de Proximité

Animé par le Directeur Crédit.

Présents : les différents services engagements, le Contrôle Central des Risques

Fréquence : Trimes trielle

Objet :

- examine les dossiers correspondant à des groupes pour lesquels les engagements sont supérieurs à 1M€.

3.2.4 Comité des Risques Significatifs Marché Entreprises

Animé par le Directeur Général Adjoint en charge du Fonctionnement.

Présents : Directeur du Marché Entreprises, les engagements Entreprises, le Contrôle Central des Risques

Fréquence : Trimestrielle

Objet :

- examine les dossiers correspondant à des engagements groupe supérieurs à 5 M€ (les dossiers Collectivités Publiques ne sont présentés qu'une fois /an)

Avec un suivi particulier des dossiers dont la cotation est dégradée (inférieure ou égale à D), ou s'est dégradée durant le dernier trimestre ou dont les engagements ont augmenté.

3.3 Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

La Caisse régionale Sud Rhône Alpes applique les règles de déclassement en Créances Douteuses et Litigieuses CDL) définies par la Commission Bancaire, lesquelles ont été renforcées à compter de mars 2007.

Sont considérées comme « douteuses », les créances de toute nature, même assorties de garanties, qui :

- pour les particuliers, les professionnels, les agriculteurs et les entreprises présentent un compte débiteur ou un retard de remboursement d'échéance de prêt de plus de 90 jours ou au premier incident pour les prêts restructurés
- pour les prêts aux Collectivités Publiques, présentent un retard de remboursement de plus de 180 jours, pour la ou les échéances impayées uniquement
- présentent un caractère contentieux en raison d'une procédure en cours
- présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement, total ou partiel.

Sur la Banque de Détail, le principe de contagion s'applique dans tous ces cas, ce qui signifie que l'ensemble des dettes, y compris leur partie non encore exigible, doit être classé en créances douteuses. Dans le même ordre d'idée, la notion de confusion de patrimoine est présumée et la contagion s'applique donc à l'ensemble des concours et comptes ouverts au nom d'une personne au titre de ses activités professionnelles et privées.

Sur la Grande Clientèle, le principe de contagion est, dans le cas des groupes de sociétés, examiné au cas par cas. Les sociétés réellement interdépendantes, soit par les liens financiers, soit par l'imbrication économique des composantes du groupe, font l'objet d'un reclassement en créances douteuses si tel est le cas (holding et sociétés d'exploitation, sociétés de production et sociétés de commercialisation ...).

Le classement en créances douteuses et litigieuses s'applique au premier Euro.

Dispositif de recouvrement amiable mis en place à la Caisse Régionale Sud Rhône Alpes :

Réseau de proximité

La Caisse Régionale a intégré un dispositif de règlement automatique des opérations débitrices, pour les meilleurs clients (indicateurs Bâle 2). L'agence conserve néanmoins la charge de suivi des régularisations.

L'envoi des lettres de demande de régularisation, de rappel et de mise en demeure est géré automatiquement.

La détection des incidents de règlement des échéances ou de couverture des comptes au niveau du réseau est effectuée au moyen :

- du poste de travail (transaction de sélection multicritères : montants, ancienneté, opérations rejetables, ...),
- d'états de suivi des retards et débiteurs > 30 j, stocks et flux de CDL.

Tout dossier dont l'anomalie est supérieure à 90 jours doit faire l'objet d'une décision de maintien en agence par l'instance habilitée, à défaut il doit être transmis au service « recouvrement ».

Dans l'intervalle l'agence doit, au moyen d'un formulaire ad hoc, informer ce service de la nature de l'incident et des modalités de régularisation convenues avec le client dans le cas de cumul des trois critères suivants :

- particuliers : encours > 30 K€, anomalie > 7 K€, retard > 45 jours,
- professionnels : Encours > 30 K€, anomalie > 10 K€ ou CDL, retard > 45 jours.

Selon l'importance des incidents ou à défaut d'information, le service recouvrement peut se saisir du dossier sur demande de l'unité surveillance risques.

Un suivi mensuel est effectué pour suivre les régularisations (animation du responsable du recouvrement, relais des Directeurs de secteur, reporting en Comité mensuel des risques).

Les petits dossiers sont adressés à un huissier: comptes débiteurs et crédits à la consommation essentiellement.

Les comptes de dépôt dont le solde est débiteur de moins de 300 € peuvent être passés par perte dans le réseau (par délégation), après relance infructueuse.

Réseau Entreprises, Collectivités Publiques, Promotion Immobilière

Des revues de portefeuilles sont réalisées lors des comités des risques mensuels (anomalies) et trimestriels (engagements supérieurs à 5.000 K€). Elles peuvent aboutir au classement d'un dossier en statut « sensible » ou à son transfert en « affaires spéciales » dont la gestion est assurée au service Engagement Entreprises.

Cette unité prend également en charge tout dossier en mandat ad hoc, de conciliation ou à la demande de la Direction, voire d'un Comité de risques.

3.4 Processus de suivi des risques sur base consolidée

De son côté, le Contrôle Central des Risques suit l'ensemble des risques crédits de la Caisse Régionale en établissant, avec suivi et actualisation régulier :

- des indicateurs par marché, par type de crédit

- une cartographie par secteur d'activité économique (un certain nombre de filières font l'objet d'un suivi particulier)
- une répartition par agences, par groupes d'agences (secteurs correspondant à l'organisation de notre réseau d'agences), par lieu d'investissements (notamment pour les crédits habitat) ou par zones de résidences de nos clients.

Il rend régulièrement compte de ses travaux à la Direction Générale et au Comité Central des Risques.

3.4.1 Le Comité Central des Risques

Présidé par le Directeur Général.

Présents : Directeur Général Adjoint en charge du Fonctionnement, les Directeurs du Marché Entreprises, Crédit et Financier, le Contrôle Central des Risques

Fréquence : Trimestrielle.

Il a pour objet le pilotage des risques à partir notamment des éléments suivants :

- tableau de bord des risques (cartographies des risques selon indicateurs Bâle II et NOR, CDL),
- coût du risque de crédit,
- modalités de provisionnement et couverture de la perte attendue (EL),
- examen des indicateurs avancés de risques et alertes éventuelles, des concentrations, des zones de vulnérabilité,
- études filières, risques spécifiques sur produits et marchés.

3.4.2 Comité de Surveillance

Il est assuré par le Bureau du Conseil d'Administration.

Participent également : le Directeur Général Adjoint en charge du Fonctionnement, les Directeur Crédits et Marché Entreprises, le Contrôle Central des Risques

Fréquence : Trimestrielle

Objet : Contrôle global de la gestion du risque de contrepartie dans la Caisse régionale, au nom et par délégation du Conseil d'Administration. A ce titre, il examine notamment les tableaux de bord CDL et Provisions. Lui sont également présentés les risques significatifs, les risques avérés et les provisions correspondantes, le compte-rendu des exceptions à la politique crédit.

Les notions d'EL (Expective Loss = perte attendue) et d'EAD (Exposition Au moment du Défaut) sont de plus en plus développées dans les usages afin de pouvoir mettre en place un véritable pilotage prévisionnel, permettant d'avoir une vision complète du risque. Ceci doit nous permettre notamment d'être de plus en plus réactif dans l'actualisation des politiques de distribution du crédit.

3.5 Impacts de stress scenarii

Actuellement la Caisse Régionale n'a pas élaboré ni mis en œuvre ses propres simulations de crise sur le risque crédit.

Celles-ci consistent à regarder quelles sont les variations extrêmes sur un portefeuille si un scénario catastrophe se produisait.

Cet exercice a été réalisé en 2007 et 2008 au niveau du groupe Crédit Agricole SA notamment sur la base de stress macro économiques. Des outils de simulation devraient être utilisés par les Caisses Régionales en 2009. (tests en cours)

4 Mécanismes de réduction du risque de crédit

4.1 Garanties reçues et sûretés

La Caisse Régionale prend en compte les sûretés réelles ou personnelles en tant que techniques de réduction du risque, conformément aux principes mis en œuvre par le groupe Crédit Agricole dans le cadre de la réglementation Bâle 2 notamment en termes d'éligibilité et de valorisation.

Ainsi, les sûretés sont incluses dans la liste limitative des instruments éligibles (nantissement de dépôts en espèces et de contrats d'assurance vie auprès de l'établissement prêteur, les actions ou obligations convertibles incluses dans un indice principal ou côtés sur un marché reconnu, les parts d'OPC sous condition, etc.).

La Caisse Régionale valorise ces garanties conformément aux règles en vigueur au sein du groupe.

Elle se doit par ailleurs de respecter les exigences minimales suivantes pour la prise en compte des sûretés et notamment l'éligibilité des garants : non-corrélation entre la qualité de crédit du débiteur et la valeur de la sûreté, documentation et examen juridique assurant la mise en œuvre effective et un recouvrement rapide de la sûreté dans toutes les juridictions concernées, procédures adaptées aux différents types et montants de sûretés,

réévaluation régulière de la valeur de marché de l'instrument, échéance suffisante de la sûreté financière, assurance adéquate des biens immobiliers utilisés en tant que sûreté.

La politique de l'établissement consiste également à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties

III. EXPOSITION

1 Exposition maximale

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)	198	98
Instruments dérivés de couverture	11 409	10 798
Actifs disponible à la vente (hors titres à revenu variable)	75 519	94 224
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	3 141	9 041
Prêts et créances sur la clientèle	9 326 252	9 255 333
Actif financiers détenus jusqu'à l'échéance	286 738	213 460
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)	9 703 267	9 582 954
Engagements de financement donnés	1 303 265	1 153 943
Engagements de garantie financière donnés envers les Ets crédit	11 491	9 427
Engagements de garantie financière donnés envers la clientèle	260 894	324 278
Provisions - Engagements par signature	-1 405	-810
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1 574 245	1 486 838
TOTAL Exposition nette	11 277 512	11 069 792

Ventilation des encours de prêts et créances par agent économique

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	1 044 181	43	34	0	0	1 044 147
Grandes entreprises	1 740 019	34 573	22 318	10 301	9 762	1 707 939
Clientèle de détail	6 649 814	81 536	44 538	38 896	29 789	6 575 487
Total *	9 434 014	116 152	66 890	49 197	39 551	9 327 573
Créances rattachées nettes						45 831
Dépréciations sur base collective						-47 152
Valeurs nettes au bilan						9 326 252
* Dont encours clientèle sains restructurés pour 3660 milliers d'euros						
<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2008					

	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
Administrations centrales	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	500 880	46	0	0	0	500 880
Institutions non établissements de crédit	1 084 334	0	0	0	0	1 084 334
Grandes entreprises	1 658 928	41 919	24 460	8 258	7 557	1 626 911
Clientèle de détail	6 615 091	65 964	39 760	38 088	30 247	6 545 084
Total *	9 859 233	107 929	64 220	46 346	37 804	9 757 209
Créances rattachées nettes						50 626
Dépréciations sur base collective						-45 903
Valeurs nettes au bilan						9 761 932

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 5.690 milliers d'euros

	30.06.2008					
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales						0
Institutions non établissements de crédit	996 584	556	0	0	0	996 584
Etablissement de crédit						0
Grandes entreprises	1 673 043	24 510	18 547	14 063	11 546	1 642 950
Clientèle de détail	6 385 099	63 380	33 694	33 082	25 765	6 325 640
Total *	9 054 726	88 446	52 241	47 145	37 311	8 965 174
Créances rattachées nettes						46 370
Dépréciations sur base collective						-49 600
Valeurs nettes au bilan						8 961 944

*Dont actifs restructurés non dépréciés pour 3924 milliers d'euros

IV. QUALITE DES ENCOURS

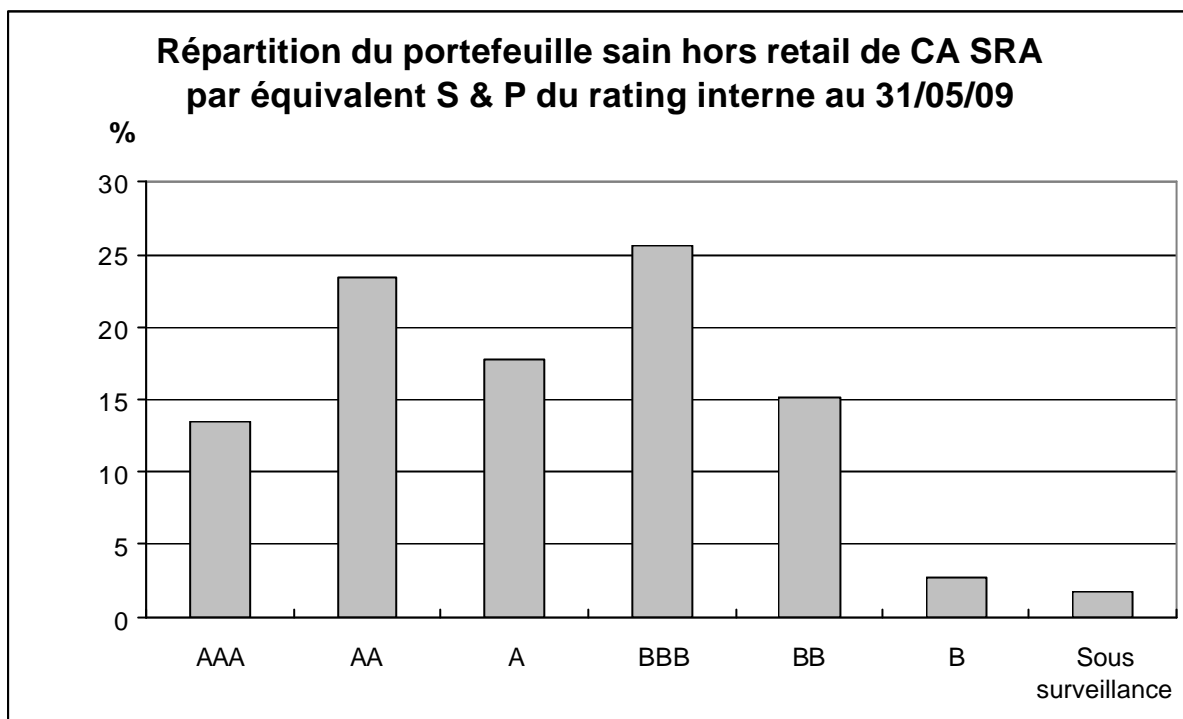
1 Analyse des prêts et créances par catégories

LES TABLEAUX D'ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE, PAR DUREE, NE SONT ETABLIS QUE SUR LE BILAN DE FIN D'ANNEE.

2 Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques). Au 31 mai 2009, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99 % des encours portés par la Caisse régionale, hors banque de détail.

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements accordés la par la Caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail. La répartition par rating et présentée en équivalent notation Standard & Poors est la suivante :



La ventilation par équivalent note Standard & Poor's est obtenue selon le tableau suivant :

Notation Interne	Probabilité de défaut	Equivalent S&P	Libellé graphique
A+	0.00%	AAA	AAA
A	0.01%	AA+ & AA	AA
B+	0.02%	AA- & A+	A
B	0.06%	A & A-	A
C+	0.16%	BBB+	BBB
C	0.30%	BBB	
C-	0.60%	BBB-	
D+	0.75%	BB+	BB
D	1.25%	BB	
D-	1.90%	BB-	
E+	5.00%	B+ & B	B
F	12.00%	B-	Sous surveillance
F-	20.00%	CCC & CC & C	
F	100.00%	D	Défaut
Z	100.00%	D	
ND			
NON VENTILE			
HORS RETAIL			

3 Dépréciation et couverture des risques

3.1 Politique de dépréciation et couverture des risques

Outre la constitution de provisions pour risque de contrepartie déterminé sur la base d'un examen individuel des créances (provisions pour créances douteuses), la Caisse Régionale se doit de constituer des provisions à hauteur des pertes probables relatives à des créances non dépréciées sur base individuelle.

Ces provisions constituées doivent être justifiées par l'existence d'une perte probable :

- portant sur des ensembles homogènes de prêts, c'est-à-dire des ensembles de prêts ayant des caractéristiques de risque de crédit similaires
- due à l'existence d'un (ou de plusieurs) événement(s) de perte intervenu(s) après la réalisation du prêt
- évaluée par différence entre la valeur comptable des prêts et la somme des flux de trésorerie futurs des prêts actualisés au taux d'origine, dont la mesure est fiable.

En outre, cette perte probable tient compte du jugement expérimenté de l'entité.

A cet effet, la Caisse régionale dispose d'outils et de bases statistiques permettant de déterminer, pour chaque créance et engagement hors bilan, les « pertes attendues » au regard des caractéristiques de risques de contrepartie observées.

3.2 Encours d'actifs financiers dépréciés

Il convient de se référer à l'annexe aux comptes consolidés et aux tableaux qui y figurent.

V. COUT DU RISQUE

Le coût du risque est bien maîtrisé sur le premier semestre 2009. La progression que nous avons connue en 2008 de 9.6% semble stoppée. Grace notamment aux politiques de surveillance mises en place.

<i>en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-42 517	-65 416	-37 013
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0
Risques sur encours sains	-1 249	-12 329	-7 026
Prêts et créances	-39 967	-51 624	-29 417
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	-217	-409	-91
Engagements par signature	-624	-457	-421
Risques et charges	-460	-597	-58
Reprises de provisions et de dépréciations	29 448	36 537	17 966
Actifs financiers disponibles à la vente			0
Prêts et créances	29 352	32 494	16 407
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			0
Autres actifs	24	127	103
Engagements par signature	28	168	145
Risques et charges	44	3 748	1 311
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-13 069	-28 879	-19 047
Plus ou moins valeurs de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	0	0	0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-375	-6 387	-1 109
Récupérations sur prêts et créances amorties	346	1 129	826
Décotes sur crédits restructurés	-35	-180	-149
Pertes sur engagements par signature		0	0
Autres pertes		0	0
Coût du risque	-13 133	-34 317	-19 479

RISQUES DE MARCHE

Les risques de marché représentent le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment: les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'atteint pas le seuil d'assujettissement à la réglementation relative à la surveillance des risques de marché.

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est exposé aux risques de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

Le suivi des risques de marché est effectué régulièrement sur la base de l'ensemble du périmètre des titres constituant l'excédent de fonds propres. Ce suivi fait l'objet de reportings quotidiens (suivi des stop loss), mensuels (rapport d'activité) et de mesures d'exposition trimestrielle au moyen de la méthode VaR.

Semestriellement, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes simule des scénarii dits «catastrophes» sur le risque de taux ainsi que sur l'excédent de fonds propres. Les résultats sont présentés au Conseil d'Administration.

II. GESTION DES RISQUES DE MARCHES

1 Dispositif local et central

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur trois niveaux distincts mais complémentaires.

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau de la Caisse Régionale, un Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et lui est directement rattaché.

2 Les comités de décision et de suivi des risques

2.1 Organes de suivi des risques de niveau Groupe :

Différents comités sont chargés de suivre les risques au niveau central du groupe.

Le Comité des Risques Groupe (CRG)

Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR)

Le Comité Normes et Méthodologies

2.2 Organes de suivi des risques de niveau Caisse régionale

2.2.1 Comité financier

- Participants : Directeur Général, Directeurs Généraux Adjointes, Directeur financier, Responsable de la gestion financière et pilotage, Responsable de l'unité analyse et Pilotage, Chef comptable.

- Rôle et responsabilité :

- o Validation des grandes orientations de stratégie financière concernant :
 - La gestion des excédents de fonds propres
 - La gestion du risque de taux et de la liquidité
- o Contrôle de leur mise en œuvre
- o Contrôle du respect des ratios réglementaires
- o Analyse les évolutions des indicateurs financiers de la CR.

2.2.2 Comité de gestion financière (composé d'un comité actif-passif et d'un comité de trésorerie)

- Participants : Directeur Général Adjoint responsable du pôle « risques », Directeur financier, Responsable de la gestion financière, Trésorier

- Rôle et responsabilité : Traduire et mettre en œuvre sous forme de décisions de gestion, accompagnées de reportings, la politique générale arrêtée en comité financier et validée par le conseil d'administration. Ces décisions portent sur les domaines suivants :

- o la gestion des excédents de fonds propres
- o la gestion du risque de taux et de la liquidité

III. METHODOLOGIE DE MESURE ET D'ENCADREMENT DES RISQUES DE MARCHES

Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché

L'encadrement des risques de marché du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes repose sur la combinaison de quatre indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte :

- la surveillance quotidienne des stop-loss sur le portefeuille de placement par le Front Office Trésorerie
- le suivi quotidien du respect de la charte de fonctionnement du service et de son dispositif de limites validé par le Conseil d'Administration
- le calcul d'un scénario catastrophe un fois par trimestre
- un suivi mensuel supplémentaire du risque de marché est effectué au moyen de la méthode VaR.

1 Les indicateurs

1.1 La VaR (Value at risk)

Définition

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de un mois.

Limites du calcul de la VaR :

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- La VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution Normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs ;
 - L'horizon fixé à « 1 mois » suppose que toutes les positions puissent être liquidées ou couvertes en un mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise ;
 - L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99% ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle ;
- Le calcul de VAR fait l'objet d'un reporting en Comité Financier et Conseil d'Administration par le Directeur Financier.

Deux limites d'exposition Var de notre portefeuille ont été validées par le conseil d'Administration pour l'année 2009 :

- L'une de 10 M€ prévalant dans un environnement normale de marché (limite dite structurelle)
- L'une de 7.2 M€ prévalant dans un environnement de marchés financiers perturbés (limite conjoncturelle)
- Le passage de l'une à l'autre limite relève d'une décision opérationnelle du comité financier
- Ces deux limites sont respectées au 30/06/09

1.2 Les stress scenarii

La mesure du risque en stress test.

- Le « stress scénarios », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.
- Ces calculs de scénarios de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :
 - o Les scénarios historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé;
 - o Les scénarios hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes;
 - o Les scénarios adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.
- Ces scénarios sont adaptés aux risques propres du portefeuille de placement sur lequel il est calculé. Les hypothèses prises en compte sont :
 - o Baisse de 20% du marché action
 - o Progression de 2% des taux
 - o Baisse de 2.5% de la classe d'actif monétaire dynamique
 - o Baisse de 10% de la classe d'actif alternatif.

Ces résultats sont exploités par le Front Office Trésorerie et sont intégrés comme paramètre de détermination de notre politique d'allocation fonds propres annuelle.

1.3 Les indicateurs complémentaires

Concernant les titres de placement, de transaction et d'activité de portefeuille à l'exception des produits dont le capital est garanti à l'échéance, une limite de "stop loss" est fixée pour chaque titre. Son respect fait l'objet d'un suivi quotidien par le Front Office .

Sauf décision exceptionnelle relevant de la Direction Générale, et sous réserve de validation par le Conseil d'Administration, l'atteinte d'un stop loss entraîne la vente immédiate du titre.

Le portefeuille global fait également l'objet d'un reporting quotidien :

- Des niveaux de moins values latentes et externalisées sur l'exercice
- Des limites d'engagement
 - o par contrepartie : maximum de 10 % du portefeuille
 - o par signature : minimum de 60% de signatures Groupe CREDIT AGRICOLE sur le portefeuille de placement
 - o pour les produits de gestion collective hors monétaire pur, une limite maximale d'encours de 15M€ par produit doit être respectée
 - o pour les investissements obligataires, une limite de 10 M€ par contrepartie hors groupe doit être respectée

2 Sensibilité de la juste valeur aux paramètres non observables

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'est pas concerné.

3 L'utilisation des dérivés de crédit

L'exposition du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes aux dérivés de crédit repose sur le seul fond SELECTA 1 proposé par CALYON.

- Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est investi sur les tranches offrant le meilleur rating : Aaa à l'origine et Ba1 au 30/06/09
- Le titre est enregistré en portefeuille d'investissement pour 2.0 M€

IV. EXPOSITION : ACTIVITES DE MARCHE (VALUE AT RISK)

Le portefeuille de placement exposé au risque de marché s'élève à 97 M€ au 30/06/09
Sur cette base, l'allocation VaR par facteur de risque est la suivante :

Allocation VaR	30/06/2009	31/12/2008	Evolution
Monétaire	63	34	29
Monétaire dynamique	0	3	-3
Obligations	6	24	-18
Convertible	3	6	-3
Actions	8	19	-11
Matières Premières	0	0	0
Gestion alternative	17	26	-9
	97	112	-15

Dans le cadre d'une analyse VaR à 12 mois, et niveau de confiance de 99% l'évolution de nos plus values latentes serait la suivante :

	Résultats en terme de montant
Matelas de PVL actuel	6,61
Rendement moyen	0,14
VaR sur l'horizon	2,25
CVaR sur l'horizon	2,57
Scénario catastrophe	-5,66

V. RISQUE ACTION

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est exposé indirectement au risque action au travers de la détention d'OPCVM ou de FCP à composantes actions.

1 Risque sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'a pas d'activité de trading et d'arbitrage sur du risque action.

2 Risque sur actions provenant des portefeuilles de placement

Le portefeuille placement du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes s'élève à 97.3 M€ au 30/06/09. La part action représente 10.4% soit 10.1 M€.

3 Titres auto détenus

Les titres auto-détenus le sont d'une part au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie approuvée par l'AMF, et conclu avec Crédit Agricole Cheuvreux et Crédit Agricole S.A.

Les Certificats Coopératifs d'Investissement détenus à ce titre sont affectés à l'objectif d'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme aux décisions de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mars 2009. Dans ce cadre au 30 juin 2009 le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes détenait 8013 CCI à la valeur liquidative de 64.99 € soit 521 milliers d'euros.

Cette même assemblée générale du 31 mars 2009 a autorisé d'autre part un programme de rachat des CCI. Dans ce cadre au 30 juin 2009, la Caisse Régionale détenait 5777 CCI pour une valeur de 395 milliers d'euros soit un coût moyen unitaire de 68.49 €.

RISQUES PARTICULIERS INDUITS PAR LA CRISE FINANCIERE

Exposition au produit de crédit (hors dérivé de crédit) :

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'est pas concerné par le risque pas de CDO ou autres produits de titrisation directement exposés aux subprimes.

En matière de LBO, la situation du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est la suivante :

- Définition LBO selon les normes Groupe : Acquisition d'une entreprise réalisée au travers d'une holding financière (« HoldCo »), avec la présence d'un ou plusieurs investisseurs financiers (majoritaires ou non) dans le capital de la HoldCo, avec ou sans la présence des dirigeants au tour de table, et présentant un effet de levier (Dette brute / EBITDA) supérieur respectivement à 3.0, 3.5 et 4.0 pour les Petites Entreprises (chiffre d'affaires < 7.5 millions d'euros), les Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires entre 7.5 millions d'euros et 50 millions d'euros) ou les Grandes Entreprises (chiffre d'affaires > 50 millions d'euros).

Exposition au 31 mai 2009 : 27.606 milliers d'euros sur 16 dossiers. (Dont classés en douteux litigieux 3.092 milliers d'euros).

Ces encours ne comprennent pas les dossiers réalisés dans le cadre d'une syndication dans laquelle le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'a qu'une position de suiveur sans flux domiciliés. Le total des participations du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes dans les syndications s'élève à 7.252 milliers d'euros pour 9 dossiers.

RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book")".

La politique de couverture menée par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes depuis plusieurs années a pour objectif de limiter au maximum l'impact sur le PNB d'une variation des taux d'intérêts.

II. METHODOLOGIE

Description de la méthode

Le périmètre de suivi de risque de taux d'intérêt global intègre la totalité des données du bilan social incluant titres et fonds propres et hors bilan de le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

Notre analyse porte essentiellement sur les gaps Taux fixes. Le risque inflation est couvert au travers de notre entrée dans le dispositif des Avances Miroirs Structurées (AMS).

Les modèles d'écoulement retenus sont ceux déterminés, en central, par le groupe. Depuis le 31 mars 2009, la Caisse Régionale utilise l'applicatif Cristaux 2 développé par Casa pour le calcul de ses GAPS. La principale différence avec l'ancien outil Cristaux 1 porte sur une analyse plus fine du risque de fixing sur les durées courtes (0 – 24 mois).

Outil utilisé	Cristaux 2,
Périodicité	Mesures trimestrielles
Méthode utilisée	Approche statique (sans renouvellement d'activité)
Indicateurs utilisés	Gaps de taux fixe,

Utilisation des limites

Les limites d'exposition de notre bilan au risque de taux portent sur le niveau des gaps Taux Fixes observé sur une durée de 30 ans. Elles sont exprimées en % de baisse du PNB, à un horizon donné, pour une variation adverse de 1% des taux.

Limites d'exposition utilisées	Sensibilité sur PNB maxi
	- entre [+0.5% / -0.5%] sur le [0-1 an]
	- entre [+1% / -1%] sur le [1-2 ans]
	- entre [+1.5% / -1.5%] au delà

Ces limites sont validées annuellement par le Comité Financier et le Conseil et sont conformes aux orientations fixées par le groupe.

Le risque de taux est couvert

- par des opérations de hors bilan. A l'exception des opérations de micro-couverture calées sur les caractéristiques de leur sous-jacent, nos opérations de macro couvertures du risque de taux sont intégralement effectuées au moyen de swaps vanilles prêteurs ou emprunteurs
- par un choix adapté (taux fixes, taux variables) de l'index des refinancements qu'effectue le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes auprès de Crédit Agricole SA (avances globales)
- le risque de Cap est couvert par la méthode dite « du delta nul ».

III. GESTION DU RISQUE DE TAUX AU CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES

La gestion de l'exposition au risque de taux du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes se fait dans le respect des limites et des normes groupe sous le contrôle du comité de gestion actif-passif.

Le comité de gestion actif-passif a pour mission de traduire et mettre en œuvre sous forme de décisions de gestion, accompagnées de reportings, la politique générale arrêtée en comité financier et validée par le conseil d'administration en matière d'exposition au risque de taux. Les décisions concernant le risque de taux portent sur les domaines suivants :

- le niveau de transformation souhaité
- le recours aux instruments de hors bilan
- le choix des index de refinancements.

Un relevé de décisions est établi à l'issue de chaque comité, cosigné par le Directeur Financier et le responsable de la gestion financière.

IV. EXPOSITION

Par convention et conformément à la méthodologie Groupe, nous appelons :

- GAP TF négatif, un GAP né d'un manque de ressources à TF rapporté au volume des emplois à TF et donc une exposition adverse à la hausse des taux
- GAP TF positif, un GAP né d'un manque d'emplois à TF rapporté au volume des ressources à TF et donc une exposition adverse à la baisse des taux

L'effet d'une variation des taux sur le PNB s'appréhende par la notion de sensibilité du PNB à une variation de 1% des taux et se mesure ainsi : $S(a) = [GAP(a) \times 1\%] / PNB(a)$.

Cette sensibilité, en montant et % du PNB, est calculée pour une hausse des taux de 100bp.

Au 31/03/09, l'exposition du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est la suivante :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PNB SRA (en M€)	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354
Objectif de sensibilité p/r PNB	+/-0,5%	+/-0,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%
GAPS SYNTHETIQUE TF GLOBAL	-1 183	-443	-266	-216	-425	-701	-656	-423	-249	-129	-43	-41	-105	-206
Sensibilité du PNB	-3,3%	-1,3%	-0,8%	-0,6%	-1,2%	-2,0%	-1,9%	-1,2%	-0,7%	-0,4%	-0,1%	-0,1%	-0,3%	-0,6%

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
PNB SRA (en M€)	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354	354
Objectif de sensibilité p/r PNB	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%	+/-1,5%
GAPS SYNTHETIQUE TF GLOBAL	-165	-66	-34	-26	-17	-15	-18	-4	-2	-1	-1	-5	-2
Sensibilité du PNB	-0,5%	-0,2%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

L'exposition est importante sur l'année 2009 en raison de l'effet fixing dont la mesure est désormais rendu possible grâce au nouvel outil de calcul du risque de taux (Cristaux 2)

Cette exposition fera l'objet d'une couverture progressive au cours des prochains mois.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'est pas concerné de façon significative par ce type de risque.

RISQUES DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE

Les exigences réglementaires en matière de liquidité sont définies par :

- Le règlement CRBF n°88-01 modifié par l'arrêté du 11 septembre 2008 relatif à la liquidité modifiée;
- L'instruction de la Commission bancaire n°88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité modifiée par l'instruction n°93-01 du 29 janvier 1993 et n°2000-11 du 4 décembre 2000;
- L'instruction de la Commission bancaire n°89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

II. GESTION DU RISQUE

1 Rôle de Crédit Agricole SA

Le rôle de centrale de refinancement dévolu à Crédit Agricole S.A. s'inscrit dans une démarche d'optimisation financière. Ses missions sont multiples :

- L'établissement chaque année d'un budget en besoins de liquidité permettant d'établir le programme annuel de refinancement
- L'appel au marché court terme et moyen terme
- Encadrer le risque de liquidité de chaque Caisse Régionale
- Assurer la liquidité du groupe dans son ensemble.

2 Rôle de la Caisse Régionale

La gestion de la liquidité en Caisse Régionale consiste à mesurer et gérer le risque de liquidité sur une base permanente et prospective tant en terme de respect du ratio de liquidité (supérieur à 100%) que de respect des limites de refinancement court terme mis en place par Crédit Agricole SA courant 2008. Malgré cela, Crédit Agricole SA reste, in fine, le garant de notre liquidité.

Les ressources de marché accessibles aux Caisses régionales pour gérer cette double limite comprennent :

- La mobilisation du compte courant de trésorerie
- Les emprunts en blanc auprès de la trésorerie de Crédit Agricole SA
- Les émissions de CDN dans le cadre de programme noté chaque année
- Les émissions de BMTN, notamment structurés.

Le comité de gestion actif-passif a pour mission de traduire et mettre en œuvre sous forme de décisions de gestion, accompagnées de reportings, la politique générale arrêtée en comité financier et validée par le conseil d'administration en matière de pilotage de la liquidité. Les décisions concernant la liquidité portent sur les domaines suivants :

- Le niveau de mobilisation de notre limite de refinancement court terme
- Le recours éventuel aux émissions de certificats de dépôt interbancaires
- Le montant des tirages d'avances globales.

Le suivi de la liquidité fait l'objet d'un reporting semestriel au Conseil d'Administration et au minimum trimestriel en comité financier.

Programme d'émission de CDN/BMTN

Pour 2009, un programme d'émission de TCN (clientèle et interbancaire) a été validé auprès de la Banque de France.

	CDN	BMTN
MONTANT	500 M€	400 M€
DUREE	10 jours à 1 an	> 1 an
REMUNERATION ENVISAGEE	Libre	Libre
MONTANT MINIMUM FIXE EMISSION	150 000 Euros En Euros	150 000 Euros En Euros

III. METHODOLOGIE

L'approche est double :

- S'assurer que le niveau du ratio de liquidité mensuel est supérieur à 100%
- Mesurer les cash-flow susceptibles d'entrer et de sortir du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes à horizon d'un an et s'assurer que le solde est, ou peut être, constamment positif (notion de gaps de liquidité).

En cas d'impasse, couvrir ce besoin par des refinancements adaptés.

IV. IMPACTS DE LA CRISE FINANCIERE SUR LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE.

La crise financière a mis en évidence que la liquidité avait un coût que Crédit Agricole S.A. a répercuté aux entités du groupe.

Le changement des modalités de facturation de la liquidité entre Crédit Agricole SA et les Caisses Régionales, conduit le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes à créer en mars 2009 un poste dédié à la gestion actif-passif incluant le pilotage de la liquidité.

Le suivi de notre déficit Epargnes/avances ainsi que de la consommation de notre limite de refinancement court terme sont désormais quotidiens.

V. EXPOSITION

Au 30/06/09, l'exposition du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est la suivante :

- Ratio de Liquidité : 110% à fin juin 2009 pour 137% à fin décembre 2008
- Limite de refinancement court terme = 1 124 M€ consommé à hauteur de 550 M€

- Déficit Epargne/avance = -300 M€ (excédent)
- Encours de CDN émis (clientèle et interbancaire) = 51.77 M€
- Encours de BMTN clientèle émis = 8.05 M€
- Encours de BMTN interbancaire émis = 0 M€

VI. POLITIQUE DE COUVERTURE

La gestion du risque de taux d'intérêt global vise à concilier les trois approches ci-dessous :

1 Couverture de juste valeur (Fair Value Hedge)

Instruments financiers dérivés de macro couverture

L'ensemble des instruments dérivés classés dans cette catégorie étant négocié avec une contrepartie externe au palier de consolidation de la Caisse Régionale, leur éligibilité au titre d'instrument de macro couverture FVH est donc respectée.

Au 31/03/2009, la mesure de l'efficacité de la relation de couverture, réalisée à partir de l'échéancier du poste de passif des dépôts à vue, est satisfaite au niveau des tests prospectifs, en cours de période et rétrospectifs.

Instruments financiers dérivés de micro couverture

L'efficacité de chacun des instruments financiers dérivés classés en micro couverture a été vérifiée sur la base des éléments suivants :

- éligibilité à la relation de micro couverture FVH : tous les swaps considérés sont prêteurs ou emprunteurs TF contre Euribor, Eonia ou TAM
- corrélation forte entre les périodicités du swap et de l'élément couvert
- corrélation forte entre le notionnel du swap et de l'élément couvert
- corrélation forte entre les dates de maturité du swap et de l'élément couvert corrélation forte entre les index de taux du swap et de l'élément couvert
- variations de JV des flux d'intérêt générés par l'élément couvert oscillent entre [80% et 125%] des variations de JV du flux d'intérêts généré par la jambe fixe du swap de couverture.

Les instruments financiers dérivés n'entrant dans aucune de ces catégories ont été classés en trading

2 Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Ce type de couverture n'a pas été retenu par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

3 Couverture de l'investissement net en devise (net investment hedge)

Ce type de couverture n'a pas été retenu par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

I. OBJECTIFS ET POLITIQUE

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la direction générale (via le comité des risques opérationnels ou le volet risques opérationnels du comité de contrôle interne), rôles des Responsables des Contrôles Permanents et des Risques (Crédit Agricole S.A et entités) en matière d'animation du dispositif et de synthèse, responsabilités des entités dans la maîtrise de leurs risques (par l'intermédiaire du réseau des Managers des Risques Opérationnels),

- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

II. GESTION DU RISQUE : ORGANISATION, DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par un membre de la Direction Générale de la Caisse régionale. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé a minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale. Le GIE informatique AMT est doté de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance.

III. METHODOLOGIE

Méthodologie Groupe de calcul des fonds propres en méthode AMA.

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, ...).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type «lost distribution approach » qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- Intégration dans la politique de risques;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles
- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

IV. ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES OPERATIONNELS

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit les polices couvrant les risques principaux suivants :

RISQUES	POLICES	PRINCIPALES GARANTIES
Globale de banque	Détournement Escroquerie. Salles de coffre. Hold-up. Cambriolage. Matériel de sécurité et immeuble	
Responsabilité Civile	Courtage	Garantit les conséquences pécuniaires de notre responsabilité en matière d'opérations de courtage (activité d'assurance vie et IARD)
	Exploitation	Garantit les conséquences pécuniaires de notre responsabilité en matière d'accident liée à notre exploitation.
Dommages aux biens	Multirisque bureau	Garantit notre parc immobilier pour les dommages incendie, dégâts des eaux, tempête, accidents, etc..
	Pertes Financières	Garantit la perte d'exploitation ou les frais supplémentaires consécutifs à un sinistre déclaré au titre de la police ci-dessus.
	Tous risques machines	Garantit les machines d'une valeur supérieur à 23 K€ dans un sinistre déclaré dans la police Multirisque Bureau.
	Multirisque copropriétés	Garantit notre parc immobilier en copropriétés pour les dommages incendie, dégâts des eaux, tempête, accidents, etc...
Automobile	Flotte	Garantit la flotte automobile pour les accidents, vol, bris de glace, etc. ...

RISQUES DE NON-CONFORMITE

Il convient de se référer au rapport annuel 2008 du Président du Conseil d'administration présenté à l'assemblée générale des actionnaires le 31 mars 2009 sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne.

CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES

COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2009

**Arrêtés par le Conseil d'administration du
Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
Le 31.07.2009**

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	30
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	30
COMPTED E RESULTAT.....	30
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES ET RESULTAT NET	31
BILAN ACTIF.....	32
BILAN PASSIF	33
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	34
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	35
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES	37
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE.....	37
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION – PARTIES LIEES.....	38
2.1. <i>Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice.....</i>	38
2.2. <i>Principales opérations externes réalisées au cours du semestre</i>	38
2.3. <i>Les écarts d'acquisition.....</i>	38
2.4. <i>Parties liées.....</i>	39
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	39
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts.....</i>	39
3.2. <i>Commissions nettes</i>	40
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....</i>	40
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente.....</i>	42
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités.....</i>	43
3.6. <i>Charges générales d'exploitation.....</i>	43
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.....</i>	44
3.8. <i>Coût du risque.....</i>	44
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	44
3.10. <i>Impôts.....</i>	45
3.11. <i>Variation des gains ou pertes latents ou différés</i>	46
4. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	46
5. NOTES RELATIVES AU BILAN.....	46
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat.....</i>	46
5.2. <i>Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente.....</i>	48
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle.....</i>	49
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers.....</i>	52
5.5. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle.....</i>	52
5.6. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.....</i>	53
5.7. <i>Immeubles de placement.....</i>	54
5.8. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition).....</i>	54
5.9. <i>Provisions.....</i>	54
5.10. <i>Capitaux propres</i>	55
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	57
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.....	57
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	58
9. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	58
10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2009.....	58

CADRE GENERAL

Présentation juridique du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Siège Social : 15-17 rue Paul Claudel BP 67 38041 GRENOBLE Cedex 9

Immatriculée au RCS Grenoble n° 402 121 958 Code NAF 6419 Z

Le CCI émis par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes est coté à Euronext Paris (FR0000045346)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

	Notes	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Intérêts et produits assimilés	3.1	261 766	558 317	272 964
Intérêts et charges assimilées	3.1	-168 492	-414 053	-199 423
Commissions (produits)	3.2	108 608	178 505	87 037
Commissions (charges)	3.2	-15 980	-24 588	-11 602
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	810	-11 839	-5 579
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	20 702	31 335	35 369
Produits des autres activités	3.5	1 398	33 468	18 206
Charges des autres activités	3.5	-2 220	-3 243	-1 518
PRODUIT NET BANCAIRE		206 592	347 902	195 454
Charges générales d'exploitation	3.6	-96 737	-184 249	-94 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-7 091	-14 578	-7 109
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		102 764	149 075	93 413
Coût du risque	3.8	-13 133	-34 317	-19 479
RESULTAT D'EXPLOITATION		89 631	114 758	73 934
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	112	722	552
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3			
RESULTAT AVANT IMPOT		89 743	115 480	74 486
Impôts sur les bénéfices	3.10	-26 290	-27 298	-15 320
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0	0
RESULTAT NET		63 453	88 182	59 166

GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES ET RESULTAT NET

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Ecarts de conversion		-	-	-
Actifs disponibles à la vente		145 257	(418 441)	(251 181)
Instruments dérivés de couverture		-	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		145 257	(418 441)	(251 181)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	145 257	(418 441)	(251 181)
Résultat net part du groupe		63 453	88 182	59 166
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		208 710	(330 259)	(192 015)

Les montants sont présentés net d'impôts.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole détiennent la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50% des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui fixe notamment les modalités de détermination de la valeur du titre. Ces opérations recouvrent par exemple les cessions de titres entre les Caisses régionales ou les augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Les modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie prévues par la convention de liquidité reposaient jusqu'à présent essentiellement sur la valorisation au cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A. Elles ont été modifiées par décision unanime des Caisses Régionales et de Crédit Agricole S.A. le 19 mars 2009 afin de continuer à refléter l'objet de la société.

En conséquence, la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie détenus par la Caisse Régionale Sud Rhône Alpes s'est trouvée augmentée de 99.696 milliers d'euros et les réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente -net d'impôt- de même montant.

Le montant de 99.696 milliers d'euros représente l'écart entre la valorisation – net d'impôt - des titres SAS Rue La Boétie détenus par la Caisse Régionale dans ses comptes au 30 juin 2009 et la valorisation qui aurait été obtenue en utilisant la méthode en vigueur au 31 décembre 2008.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2009	31/12/2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES		66 534	77 036
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	11 607	10 896
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		59 154	68 698
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.2 - 5.4	630 823	493 326
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.3 - 5.4	364 288	506 599
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.3 - 5.4	9 326 252	9 255 333
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		0	0
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHÉANCE		286 738	213 460
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS (1)		37 234	56 825
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		196 114	196 411
ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS A ÊTRE CÉDÉS		0	0
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE		0	0
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.7	1 087	1 121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.8	78 468	81 911
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.8	1 819	1 830
ECARTS D'ACQUISITION	2.3	0	0
TOTAL DE L'ACTIF		11 060 118	10 963 446

(1) au 31/12/2008, cette ligne se décomposait comme suit : actifs d'impôts courants pour 19158 milliers d'euros et actifs d'impôts différés pour 37667 milliers d'euros.

Les lignes « Actifs d'impôt courant » et « Actifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Actifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

BILAN PASSIF

<i>Notes</i>	30/06/2009	31/12/2008
<i>(en milliers d'euros)</i>		
	0	0
BANQUES CENTRALES		
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1 1 326	1 554
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE	117 193	111 275
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.5 6 894 779	6 813 808
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.5 2 446 644	2 508 175
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.6 60 640	143 564
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX	37 413	37 784
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	4 247	0
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	158 310	191 482
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES	0	0
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE	0	0
PROVISIONS	5.9 38 036	37 316
DETTES SUBORDONNEES	5.6 101 607	111 663
TOTAL DETTES	9 860 195	9 956 621
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	1 199 923	1 006 825
<i>CAPITAL ET RESERVES LIEES</i>	323 085	323 403
<i>RESERVES CONSOLIDEES</i>	813 524	740 636
<i>GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES</i>	-139	-145 396
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	63 453	88 182
<i>INTERETS MINORITAIRES</i>	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5,10 1 199 923	1 006 825
TOTAL DU PASSIF	11 060 118	10 963 446

Les lignes « Passifs d'impôt courant » et « Passifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Passifs d'impôts courants et différés ». Le changement de présentation des données n'a pas eu d'incidence au 31/12/2008 car il n'y avait pas de passif correspondant.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)	Capital et réserves liées			Réserves consolidées part du Groupe	Gains/pertes latents ou différés			Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital	Elimination des titres auto-détenus		Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
Capitaux propres au 1er janvier 2008	141 638	190 330	-202	756 732	0	281 699	0		1 370 197
Augmentation de capital	-3 476								-3 476
Variation des titres auto détenus			-212						-212
Distributions versées en 2008				-15 704					-15 704
Mouvements liés aux stock options				0					0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-3 476	0	-212	-15 704					-19 392
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0				-251 181			-251 181
Résultat du 1er semestre 2008								59 166	59 166
Autres variations				-3					-3
Capitaux propres au 30 juin 2008	138 162	190 330	-414	741 025	0	30 518	0	59 166	1 158 787
Augmentation de capital	-4 679			0					-4 679
Variation des titres auto détenus			4	0					4
Distributions versées en 2008				-389					-389
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-4 679	0	4	-389	0	0	0	0	-5 064
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0	-175 914	0	0	-175 914
Résultat du 2ème semestre 2008				0				29 016	29 016
Autres variations				0					0
Capitaux propres au 31 décembre 2008	133 483	190 330	-410	740 636	0	-145 396	0	88 182	1 006 825
Affectation du résultat				88 182				-88 182	0
Augmentation de capital	108								108
Variation des titres auto détenus			-426						-426
Distributions versées en 2009				-15 817					-15 817
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	108	0	-426	-15 817	0	0	0	0	-16 135
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres(1)	0	0	0	0	0	145 257	0	0	145 257
Résultat au 30/06/2009				0				63 453	63 453
Autres variations				523					523
Capitaux propres au 30 juin 2009	133 591	190 330	-836	813 524	0	-139	0	63 453	1 199 923

(1) dont une augmentation de 99.696 milliers d'euros des réserves recyclables liée à l'augmentation de la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie dans le cadre de la modification des modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie telle que décrite sous le tableau des « gains ou pertes latents ou différés et résultat net

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2009	1er semestre 2008	2008
Résultat avant impôts	89 743	74 486	115 480
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7 126	7 121	14 637
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	12 709	16 795	31 709
Intérêts courus non échus	-6 763	-1 105	7 269
Résultat net des activités d'investissement	-123	-597	-884
Résultat net des activités de financement	2 891	3 239	6 354
Autres mouvements	-7 666	7 343	-26 033
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	8 174	32 796	33 052
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	114 002	162 083	685 534
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-136 144	-439 405	-601 484
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-123 980	88 472	245 043
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-36 122	23 588	29 350
Impôts versés	-694	-25 925	-43 257
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-182 938	-191 187	315 186
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-85 021	-83 905	463 718
Flux liés aux participations	-5 876	374	-98 216
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-3 527	-6 079	-12 159
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-9 403	-5 705	-110 375
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (1)	-15 709	-19 728	-24 248
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-12 939	-10 433	-26 390
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-28 648	-30 161	-50 638
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0	0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-123 072	-119 771	302 705
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	332 368	29 663	29 663
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	76 879	66 882	66 882
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	255 489	-37 219	-37 219
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	209 296	-90 108	332 368
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	66 486	55 712	76 879
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	142 388	-145 820	255 489
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-123 072	-119 771	302 705

(1) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes à ses actionnaires, à hauteur de 15.817 milliers d'euros pour le premier semestre 2009.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

1. *Principes et Méthodes applicables dans le groupe*

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le Groupe Crédit Agricole applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes au 31 décembre 2008, et complétées par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30/06/09 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009. Celles-ci portent sur :

- l'interprétation IFRIC 11 issue du règlement du 1er juin 2007 (CE n° 611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupe dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions
- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007), relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle

La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes. En effet, le premier niveau d'information sectorielle présentée par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes sur les exercices précédents correspond déjà en pratique aux secteurs opérationnels à présenter selon les dispositions d'IFRS 8.

- l'amendement de la norme IAS 23 issu du règlement du 10 décembre 2008 (CE n° 1260/2008), relative aux coûts d'emprunt
- l'amendement de la norme IFRS 2 issu du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1261/2008), relative au paiement fondé sur des actions et portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations de transactions
- l'interprétation IFRIC 13 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1262/2008), relative au programme de fidélisation des clients
- l'interprétation IFRIC 14 issue du règlement CE n° 1263/2008 du 16 décembre 2008 et relative au plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, aux exigences de financement minimal et à leur interaction dans le cadre de la norme IAS 19 portant sur les avantages du personnel

- la révision de la norme IAS 1 issue du règlement du 17 décembre 2008 (CE n° 1274/2008), relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes
- les amendements des normes IAS 32 et IAS 1, issus du règlement du 21 janvier 2009 (CE n° 53-2009), relatifs au classement de certains instruments financiers et aux informations liées à fournir
- les amendements des normes IAS 27 et IFRS 1, issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatifs au coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée
- 35 amendements visant à améliorer et clarifier 18 normes et issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n°70-2009). Il est à noter que la date de première application de l'amendement de la norme IFRS 5 et de l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle, est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

A l'exception de la révision de la norme IAS1 et la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IFRS 5, issue du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle. Ces amendements seront appliqués pour la première fois au 1^{er} janvier 2010.
- L'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009) relative aux accords de concession de services, et qui ne concernent pas les activités du Groupe. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010.
- La révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010.
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2010.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de cette application sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2009.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux, les dépréciations durables, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2009 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2009

Aucune société n'est entrée dans le périmètre de consolidation.

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2009

Aucune société n'est sortie du périmètre de consolidation

✓ Changement de méthode de consolidation :

Néant

✓ Changement de dénomination sociale :

Néant

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant

2.3. Les écarts d'acquisition

Néant

2.4. Parties liées

Les parties liées au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités assurant la gestion interne des engagements en matière de retraites, préretraites et indemnités de fin de carrière, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

Sont décrites ci-après les transactions conclues avec les parties liées au cours du 1^{er} semestre 2009 :
Néant

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	4 952	5 209	114
Sur opérations internes au Crédit Agricole	12 799	30 587	17 513
Sur opérations avec la clientèle	200 211	413 383	201 565
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	52	856	535
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 832	11 359	5 480
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	37 920	96 923	47 757
Sur opérations de location-financement	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0	0
Produits d'intérêts (1) (2)	261 766	558 317	272 964
Sur opérations avec les établissements de crédit	-4 999	-4 640	-41
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-101 332	-284 468	-140 126
Sur opérations avec la clientèle	-6 996	-16 187	-6 905
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	
Sur dettes représentées par un titre	-1 598	-8 248	-3 718
Sur dettes subordonnées	-2 848	-6 284	-3 212
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-50 719	-94 226	-45 421
Sur opérations de location-financement	0	0	
Autres intérêts et charges assimilées	0	0	
Charges d'intérêts	-168 492	-414 053	-199 423

(1) dont 3.473 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2009 contre 7.445 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et 3.302 milliers d'euros au 30 juin 2008

(2) dont 452 milliers d'euros au 30 juin 2009 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 820 milliers d'euros au 31 décembre 2008 et 613 milliers d'euros au 30 juin 2008

3.2. Commissions nettes

	30.06.2009			31.12.2008			30.06.2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Sur opérations avec les établissements de crédit	316	-216	100	565	-446	119	316	-225	91
Sur opérations internes au Crédit Agricole	24 044	-10 655	13 389	41 330	-14 041	27 289	18 283	-6 527	11 756
Sur opérations avec la clientèle	25 930	-148	25 782	46 805	-266	46 539	22 913	-135	22 778
Sur opérations sur titres		-75	-75	0	-163	-163	0	-69	-69
Sur opérations de change	72	0	72	167	0	167	80	0	80
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	2 069	-413	1 656	4 455	-952	3 503	2 612	-579	2 033
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (1) (2)	54 121	-4 329	49 792	63 247	-8 527	54 720	42 833	-4 067	38 766
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues(1)	2 056	-144	1 912	21 936	-193	21 743			0
Produits nets des commissions	108 608	-15 980	92 628	178 505	-24 588	153 917	87 037	-11 602	75 435

(1) certaines commissions de prestations de services financiers, jusque là affectées à la rubrique "commissions sur gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues", ont été réaffectées à la rubrique "commissions sur moyens de paiement et autres services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élève à 203 milliers d'euros au titre du 1er semestre 2009

(2) Les produits relatifs à l'activité d'assurance classés antérieurement dans la rubrique "Produits et charges nets des autres activités" (note 3.5) ont été reclassés dans la rubrique commissions. L'impact au 30 juin 2009 est de 13.667 milliers d'euros. (les mêmes produits représentaient 13.651 milliers d'euros au 30.06.2008 et 27.657 au 31.12.2008.)

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Dividendes reçus	0	0	0
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	75	-586	-307
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	659	-11 374	-5 321
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	68	116	47
Résultat de la comptabilité de couverture	8	5	2
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	810	-11 839	-5 579

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

	30.06.2009		
(en milliers d'euros)	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	44 595	-37 628	6 967
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	37 627	-44 594	-6 967
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>			
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
Total résultat de la comptabilité de couverture	82 222	-82 222	0
	31.12.2008		
(en milliers d'euros)	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	98 093	-72 035	26 057
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	72 035	-98 093	-26 057
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>			
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie	0	0	0
Total résultat de la comptabilité de couverture	170 128	-170 128	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2008		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	8 292	-15 598	-7 306
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	15 598	-8 292	7 306
Couvertures de flux de trésorerie			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	0	0	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	0	0	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	0	0	0
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>	0	0	0
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie	0	0	0
Total résultat de la comptabilité de couverture	23 890	-23 890	0

3.4. Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus	16 442	35 337	34 318
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	4 260	-3 871	1 051
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)	0	-131	0
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	0	0	0
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	20 702	31 335	35 369

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	0	399	399
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	0	0	0
Autres produits nets de l'activité d'assurance	0	0	0
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0
Produits nets des immeubles de placement	-75	-46	-12
Autres produits (charges) nets (1)	-787	29 872	16 301
Produits (charges) des autres activités	-862	30 225	16 688

(1) Voir explication sous note 3.2

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charges de personnel	60 963	115 358	59 867
Impôts et taxes	3 300	5 478	1 491
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	32 474	63 413	33 574
Charges d'exploitation	96 737	184 249	94 932

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Salaires et traitements	32 457	63 547	31 606
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	3 613	6 697	3 542
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	0	1 448	200
Autres charges sociales	11 038	23 002	10 871
Intéressement et participation	9 332	12 684	9 281
Impôts et taxes sur rémunération	4 523	7 980	4 367
Total charges de personnel	60 963	115 358	59 867

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux amortissements	7 091	14 563	7 109
Dotations aux dépréciations		15	0
Total	7 091	14 578	7 109

3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-42 517	-65 416	-37 013
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0
Risques sur encours sains	-1 249	-12 329	-7 026
Prêts et créances	-39 967	-51 624	-29 417
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	-217	-409	-91
Engagements par signature	-624	-457	-421
Risques et charges	-460	-597	-58
Reprises de provisions et de dépréciations	29 448	36 537	17 966
Actifs financiers disponibles à la vente			0
Prêts et créances	29 352	32 494	16 407
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			0
Autres actifs	24	127	103
Engagements par signature	28	168	145
Risques et charges	44	3 748	1 311
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-13 069	-28 879	-19 047
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	0	0	0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-375	-6 387	-1 109
Récupérations sur prêts et créances amorties	346	1 129	826
Décotes sur crédits restructurés	-35	-180	-149
Pertes sur engagements par signature		0	0
Autres pertes		0	0
Coût du risque	-13 133	-34 317	-19 479

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	112	722	552
Plus-values de cession	123	866	679
Moins-values de cession	-11	-144	-127
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession	0	0	0
Moins-values de cession	0	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	112	722	552

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charge d'impôt courant	-25 324	-31 236	-17 933
Charge d'impôt différé	-966	3 938	2 613
Charge d'impôt de la période	-26 290	-27 298	-15 320

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/09

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des Sociétés mises en équivalence	89 743	<i>Taux d'impôt théorique 34,43%</i>	30 899
Effet des différences permanentes			-4 625
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-10
Effet de l'imposition à taux réduit			26
Effet des autres éléments			
Taux et charge effectif d'impôt		29,29%	26 290

Au 31/12/08

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	115 480	<i>Taux d'impôt théorique 34,43%</i>	39 760
Effet des différences permanentes			-12 145
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			366
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			-682
Taux et charge effectif d'impôt		23,64%	27 298

Au 30/06/08

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, provisions sur écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	74 486	34,43	25 646
Effet des différences permanentes			-11 525
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-105
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			1 304
Taux et charge effectif d'impôt		20,57	15 320

3.11. Variation des gains ou pertes latents ou différés

	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Variation de juste valeur	0	-251 181	0	-251 181
Transfert en compte de résultat	0		0	0
Variation de l'écart de conversion	0		0	0
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence				
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part du Groupe)	0	-251 181	0	-251 181
Variation de juste valeur	0	-418 441	0	-418 441
Transfert en compte de résultat	0	-8 654	0	-8 654
Variation de l'écart de conversion	0		0	0
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence				
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part du Groupe)	0	-427 095	0	-427 095
Variation de juste valeur	0	148 052	0	148 052
Transfert en compte de résultat	0	-2 795	0	-2 795
Variation de l'écart de conversion	0		0	0
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence				
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)	0	145 257	0	145 257

4. Informations sectorielles

Le Crédit agricole Sud Rhône Alpes n'a qu'un seul secteur d'activité de banque.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	11 607	10 896
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
Juste valeur au bilan	11 607	10 896
<i>Dont Titres prêtés</i>	0	0

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Créances sur les établissements de crédit	0	0
Créances sur la clientèle	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0
Titres détenus à des fins de transaction	198	98
- Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	198	98
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Instruments dérivés	11 409	10 798
Juste valeur au bilan	11 607	10 896

Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option

Non concerné

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.06.2009	31.12.2008
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 326	1 554
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
Juste valeur au bilan	1 326	1 554

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Titres vendus à découvert	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Instruments dérivés	1 326	1 554
Juste valeur au bilan	1 326	1 554

Passifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option

Non concerné

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009			31.12.2008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	75 519	3 681	-4 761	94 224	7 726	-1 687
Actions et autres titres à revenu variable	8 761	818	0	9 251	1 345	0
Titres de participation non consolidés*	546 543	10 056	-9 244	389 891	11 480	-160 913
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	630 823	14 555	-14 005	493 366	20 551	-162 600
Impôts		-2 328	1 639		-3 927	580
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		12 227	-12 366		16 624	-162 020
*dont titres SAS Rue de la Boétie	457 620		-9 244	305 951		-160 913

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	150 848	19 786	-3 493
Actions et autres titres à revenu variable	8 584	518	0
Titres de participation non consolidés*	461 167	20 381	0
Créances disponibles à la vente	0	0	0
Créances rattachées	-40		
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	620 559	40 685	-3 493
Impôts		-7 877	1 203
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		32 808	-2 290
*dont titres SAS Rue de la Boétie	368 052	9 945	

Les Caisses régionales de Crédit Agricole détiennent la totalité du capital de SAS Rue la Boétie dont l'objet exclusif est la détention à tout moment de plus de 50% des droits de vote et du capital de Crédit Agricole S.A. Les opérations sur les titres SAS Rue la Boétie sont encadrées par une convention de liquidité qui fixe notamment les modalités de détermination de la valeur du titre. Ces opérations recouvrent par exemple les cessions de titres entre les Caisses régionales ou les augmentations de capital de SAS Rue la Boétie.

Les modalités de valorisation du titre SAS Rue la Boétie prévues par la convention de liquidité reposaient jusqu'à présent essentiellement sur la valorisation au cours de bourse des titres Crédit Agricole S.A. Elles ont été modifiées par décision unanime des Caisses Régionales et de Crédit Agricole S.A. le 19 mars 2009 afin de continuer à refléter l'objet de la société.

En conséquence, la juste valeur des titres SAS Rue la Boétie détenus par la Caisse Régionale Sud Rhône Alpes s'est trouvée augmentée de 99.696 milliers d'euros et les réserves recyclables sur actifs disponibles à la vente -net d'impôt- de même montant.

Le montant de 99.696 milliers d'euros représente l'écart entre la valorisation – net d'impôt - des titres SAS Rue La Boétie détenus par la Caisse Régionale dans ses comptes au 30 juin 2009 et la valorisation qui aurait été obtenue en utilisant la méthode en vigueur au 31 décembre 2008.

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Etablissements de crédit			
Comptes et prêts	961	6 863	2 178
dont comptes ordinaires débiteurs sains	961	6 863	2 178
dont comptes et prêts au jour le jour sains	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0
Prêts subordonnés	2 163	2 163	2 159
Titres non cotés sur un marché actif	0	0	0
Autres prêts et créances	0	0	0
Total	3 124	9 026	4 337
Créances rattachées	17	15	30
Dépréciations	0	0	0
Valeur nette	3 141	9 041	4 367
Opérations internes au Crédit Agricole			
Comptes ordinaires	154 359	255 879	69 633
Comptes et avances à terme	167 452	202 875	400 429
Prêts subordonnés	33 100	33 100	33 100
Total	354 911	491 854	503 162
Créances rattachées	6 236	5 704	5 772
Dépréciations	0	0	0
Valeur nette	361 147	497 558	508 934
Valeur nette au bilan	364 288	506 599	513 301

Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Opérations avec la clientèle			
Créances commerciales	9 625	12 800	13 053
Autres concours à la clientèle	9 077 478	9 045 383	8 730 432
Titres reçus en pension livrée	0	0	0
Prêts subordonnés	44 700	44 700	44 700
Titres non cotés sur un marché actif	2 766	2 766	2 766
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0
Avances en comptes courants d'associés	152 235	134 587	133 589
Comptes ordinaires débiteurs	147 210	118 117	130 186
Total	9 434 014	9 358 353	9 054 726
Créances rattachées	58 490	58 695	58 985
Dépréciations	-166 252	-161 715	-151 767
Valeur nette	9 326 252	9 255 333	8 961 944
Opérations de location financement			
Location financement immobilier	0	0	0
Location financement mobilier, location simple et opérations assimilées	0	0	0
Total	0	0	0
Créances rattachées	0	0	0
Dépréciations	0	0	0
Valeur nette	0	0	0
Valeur nette au bilan (1)	9 326 252	9 255 333	8 961 944

(1) dont 468.136 milliers d'euros apportés en garantie à Crédit Agricole S.A. dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par la Société Française de l'Economie Française (SFEF). Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

	30.06.2009					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	1 044 181	43	34	0	0	1 044 147
Grandes entreprises	1 740 019	34 573	22 318	10 301	9 762	1 707 939
Clientèle de détail	6 649 814	81 536	44 538	38 896	29 789	6 575 487
Total *	9 434 014	116 152	66 890	49 197	39 551	9 327 573
Créances rattachées nettes						45 831
Dépréciations sur base collective						-47 152
Valeurs nettes au bilan						9 326 252

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 3660 milliers d'euros

	31.12.2008					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	500 880	46	0	0	0	500 880
Institutions non établissements de crédit	1 084 334	0	0	0	0	1 084 334
Grandes entreprises	1 658 928	41 919	24 460	8 258	7 557	1 626 911
Clientèle de détail	6 615 091	65 964	39 760	38 088	30 247	6 545 084
Total *	9 859 233	107 929	64 220	46 346	37 804	9 757 209
Créances rattachées nettes						50 626
Dépréciations sur base collective						-45 903
Valeurs nettes au bilan						9 761 932

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 5.690 milliers d'euros

	30.06.2008					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales						0
Institutions non établissements de crédit	996 584	556	0	0	0	996 584
Etablissement de crédit						0
Grandes entreprises	1 673 043	24 510	18 547	14 063	11 546	1 642 950
Clientèle de détail	6 385 099	63 380	33 694	33 082	25 765	6 325 640
Total *	9 054 726	88 446	52 241	47 145	37 311	8 965 174
Créances rattachées nettes						46 370
Dépréciations sur base collective						-49 600
Valeurs nettes au bilan						8 961 944

*Dont actifs restructurés non dépréciés pour 3924 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31.12.2008	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur établissements de crédit	0						0
Créances sur la clientèle	161 716		43 790	-39 254			166 252
dont dépréciations collectives	45 903		1 249				47 152
Opérations de location financement	0						0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0						0
Actifs financiers disponibles à la vente	2 537						2 537
Autres actifs financiers	1 116		217	-24			1 309
Total des dépréciations d'actifs financiers	165 369	0	44 007	-39 278	0	0	170 098

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Etablissements de crédit			
Comptes et emprunts	15 096	9 417	2 935
dont comptes ordinaires créditeurs	12 932	7 283	2 158
dont comptes et emprunts au jour le jour			0
Valeurs données en pension	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0
Sous-total	15 096	9 417	2 935
Dettes rattachées	19	30	21
Total	15 115	9 447	2 956
Opérations internes au Crédit Agricole			
Comptes ordinaires créditeurs	0	0	217 471
Comptes et avances à terme	6 856 057	6 777 470	6 447 828
Total	6 856 057	6 777 470	6 665 299
Dettes rattachées	23 607	26 891	22 067
Valeur au bilan	6 879 664	6 804 361	6 687 366
Valeur au bilan des dettes envers les établissements de crédit	6 894 779	6 813 808	6 690 322

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Comptes ordinaires créditeurs	2 144 064	2 201 075	2 130 490
Comptes d'épargne à régime spécial	47 140	43 340	58 904
Autres dettes envers la clientèle	248 629	257 797	256 580
Titres donnés en pension livrée	0	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0	0
Total	2 439 833	2 502 212	2 445 974
Dettes rattachées	6 811	5 963	3 258
Valeur au bilan	2 446 644	2 508 175	2 449 232

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dettes représentées par un titre			
Bons de caisse	0	24	283
Titres du marché interbancaire	0		0
Titres de créances négociables	59 830	141 887	191 796
. Émis en France	59 830	141 887	191 796
. Émis à l'étranger	0	0	0
Emprunts obligataires	0	0	0
Autres dettes représentées par un titre	0	0	0
Total	59 830	141 911	192 079
Dettes rattachées	810	1 653	1 454
Valeur au bilan	60 640	143 564	193 533
Dettes subordonnées			
Dettes subordonnées à durée déterminée	97 674	108 139	120 293
Dettes subordonnées à durée indéterminée	0	0	0
Dépôt de garantie à caractère mutuel	0	0	0
Titres et emprunts participatifs	2 058	2 058	2 058
Total	99 732	110 197	122 351
Dettes rattachées	1 875	1 466	2 154
Valeur au bilan	101 607	111 663	124 505

Aucune émission d'emprunts subordonnés au cours du 1^{er} semestre 2009.

5.7. Immeubles de placement

	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30.06.2009
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Valeur brute	1277						1277
Amortissements et dépréciations	-156		-34				-190
Valeur nette au bilan	1121	0	-34	0	0	0	1087

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30.06.2009
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	227 696		5 592	-2 158		-1	231 129
Créances rattachées	0						0
Amortissements & Dépréciations	-145 785		-7 071	195			-152 661
Valeur nette au bilan	81 911	0	-1 479	-1 963	0	-1	78 468
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	10822		10	-1095		-1	9 736
Amortissements & Dépréciations	-8992		-20	1095			-7 917
Valeur nette au bilan	1830	0	-10	0	0	-1	1819

5.9. Provisions

	31.12.2008	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne logement	17 060		1 490		-1 580			16 970
Risques d'exécution des engagements par signature	810		623		-28			1 405
Risques opérationnels	12 924		296					13 220
Autres engagements sociaux	987		7					994
Litiges fiscaux	3 836			-899				2 937
Litiges divers	802		140		-143			799
Participations	0							0
Charges de retraite	0		657					657
Autres risques	897		361	-184	-20			1 054
Provisions	37 316	0	3 574	-1 083	-1 771		0	38 036

Provision épargne logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Plans d'épargne -logement :			
Ancienneté de moins de 10 ans	1 085	1 040	1 099
Ancienneté de plus de 10 ans	615	673	673
Total plans d'épargne-logement	1 700	1 713	1 772
Total comptes épargne-logement	451	448	451
Total encours collectés au titre des contrats épargne -logement	2 151	2 161	2 223

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2009, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Plans d'épargne -logement :	41	38	35
Comptes épargne -logement :	114	115	112
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	155	153	147

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Plans d'épargne -logement :			
Ancienneté de moins de 10 ans	3,1	2,7	3,0
Ancienneté de plus de 10 ans	4,2	3,1	3,2
Total plans d'épargne-logement	7,3	5,8	6,2
Total comptes épargne-logement	9,7	11,2	10,5
Total provision au titre des contrats épargne-logement	17,0	17,0	16,7

5.10. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2009

Pas de changement par rapport au 31.12.2008

➤ Dividendes

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 15 817 milliers d'euros.

➤ Distribution par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

L'assemblée générale du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes du 31.03.2009 a approuvé la distribution du résultat comme suit :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter ainsi qu'il suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008, se soldant par un bénéfice de 90 153 269,23 € :

- 1 404 496,82 € pour l'intérêt à payer aux porteurs de parts sociales, ce qui correspond à un taux de 3,5 % l'an
Cet intérêt, éligible à l'abattement de 40% au profit des personnes physiques, sera payable à partir du 15 avril 2009.
- 5 164 500,00 € représentant le dividende à verser aux porteurs de certificats coopératifs d'investissement pour l'exercice 2008, soit un dividende de 6,26 € net par titre.
Ce dividende, éligible à l'abattement de 40% au profit des personnes physiques, sera payable à partir du 1^{er} juin 2009.
- 7 251 152,06 € représentant le dividende à verser aux porteurs de certificats coopératifs d'associés pour l'exercice 2008, soit un dividende de 6,26 € net par titre.
Ce dividende, éligible à l'abattement de 40% au profit des personnes physiques, sera payable à partir du 1^{er} juin 2009.

Le solde soit 76 333 120,35 € est affecté ainsi :

- $\frac{3}{4}$ à la réserve légale soit 57 249 840,26 €
- Le solde soit 19 083 280,09 €, affectation aux réserves facultatives.

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2004	3,78	3,78	0,53
2005	5,07	5,07	0,53
2006	6,03	6,03	0,53
2007	6,26	6,26	0,53
2008	6,26	6,26	0,53

➤ Distribution par les Caisses locales

Les Caisses locales ont distribués à leurs sociétaires un montant total de 3 401 milliers d'euros correspondant à un taux de 3.25%.

6. Engagements de financement et de garantie

(en milliers d'euros)	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Engagements donnés	1 575 650	1 487 648	1 833 710
Engagements de financement	1 303 265	1 153 943	1 435 897
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	0	0	0
. Engagements en faveur de la clientèle	1 303 265	1 153 943	1 435 897
Ouverture de crédits confirmés	869 246	900 871	929 241
- Ouverture de crédits documentaires	2 036	3 007	3 030
- Autres ouvertures de crédits confirmés	867 210	897 864	926 211
Autres engagements en faveur de la clientèle	434 019	253 072	506 656
Engagements de garantie	272 385	333 705	397 813
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	11 491	9 427	15 624
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	1 762	736	692
Autres garanties	9 729	8 691	50 631
. Engagements d'ordre de la clientèle	260 894	324 278	382 189
Cautions immobilières	126 151	193 259	254 792
Garanties financières	34 609	36 736	35 699
Autres garanties d'ordre de la clientèle	100 134	94 283	91 698
Engagements reçus	3 092 899	2 706 312	2 594 560
Engagements de financement	265 700	0	1 842
. Engagements reçus d'établissements de crédit	265 700	0	1 842
. Engagements reçus de la clientèle	0		
Engagements de garantie	2 827 199	2 706 312	2 592 718
. Engagements reçus d'établissements de crédit	239 086	220 779	240 073
. Engagements reçus de la clientèle	2 588 113	2 485 533	2 352 645
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	747 200	730 977	728 794
Autres garanties reçues	1 840 913	1 754 556	1 623 851

7. Reclassements d'instruments financiers

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes n'a procédé à aucun reclassement.

8. Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur des actifs et passifs valorisés sur la base de données non observables

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes ne comptabilise pas d'actifs ni de passifs à juste valeur sur des données non observables.

9. Événements postérieurs à fin de la période intermédiaire

Néant

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2009

Identique à celui du 31.12.2008.

CAISSES LOCALES	ADRESSE du SIEGE SOCIAL
ALLEVARD	3 rue des Ecoles – Les Armoises à Allevard (38580)
ANNEYRON	9, place Rambaud à Anneyron (26140)
AUBENAS	18, boulevard de Vernon e à Aubenas (07200)
BEAUREPAIRE	18, place Yves Pagneux à Beaurepaire (38270)
BOURDEAUX	Route de Crest à Bourdeaux (26460)
BOURG D'OISANS	Avenue de la République à Bourg d'Oisans (38520)
BOURG DE PEAGE	9 avenue Alpes Provence à Bourg de Péage (26300)
BOURG ST ANDEOL	5 place du Champ de Mars à Bourg St Andéol (07700)
BOURGOIN-JALLIEU	60 rue de la République à Bourgoin Jallieu (38300)
BUIS LES BARONNIES	Boulevard Aristide Briand à Buis les Baronnies (26170)
CHABEUIL	Route de Crest à Chabeuil (26120)
CHARTREUSE	4, place Aristide Briand à St Laurent du Pont
CREMIEU	10 cours Baron Raverat à Crémieu (38460)
CREST	Avenue Georges Clémenceau à Crest (26400)
DIE	1 place de la République à Die (26150)
DIEULEFIT	Rue Malautière à Dieulefit (26220)

GRENOBLE : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel pour le Développement du département de l'Isère	15, 17 rue Paul Claudel à Grenoble (38000)
GRENOBLE ET ENVIRONS	47, avenue Marcelin Berthelot à Grenoble (38000)
GRIGNAN-TAULIGNAN	Rue Sous les Remparts à Grignan (26230)
HAUT-GRESIVAUDAN	Avenue de la Gare à Pontcharra (38530)
HAUTERIVES	Grande Rue à Hauterives (26390)
HEYRIEUX	Avenue de la République à Heyrieux (38540)
ISERE : Caisse Locale de l'ISERE	15, 17 rue Paul Claudel à Grenoble (38000)
JOYEUSE	Route nationale à Joyeuse (07260)
LA BIEVRE	22 rue des Cordiers à La Côte St André (38260)
LA CHAPELLE EN VERCORS	Avenue des Grands Goulets à La Chapelle en Vercors (26420)
LA MURE	2 avenue Chion Ducollet à La Mure d'Isère (38350)
LA TOUR DU PIN	5 place de la Nation à La Tour du Pin (38352)
LA VERPILLIERE	465 rue de la République à La Verpillière (38290)
LA VOULTE	4 rue Boissy d'Anglas à La Voulte (07800)
LAMASTRE	17 place Rampon à Lamastre (07270)
LARGENTIERE	Rue Camille Vielfaure à Largentière (07110)
LE GRAND LEMPS	18 place du Château au Grand Lemps (38690)
LE TEIL	36 rue de la République au Teil (07400)
LES ABRETS	37 rue Jean Jannin aux Abrets (38)
LES AVENIERES	9 avenue Perriollat aux Avenières (38630)
LES BOUTIERES	Rue de la Poste au Cheylard (07160)
LES HAUTS PLATEAUX	Le Village à Coucouron (07470)
LES VANS	Avenue Ferdinand Nadal – Les Vans (07140)
LORIOI	9 avenue du Général de Gaulle à Lorient sur Drôme (26270)
LUC EN DIOIS	Route nationale à Luc en Diois (26310)
MENS-CLELLES	Rue du Pas de l'Aiguille à Mens (38710)
MEYZIEU/PONT DE CHERUY	15, 17 rue Louis Saulnier à Meyzieu (69330)
MONTELMAR	11 place du Théâtre à Montélimar (26200)
MORESTEL	Place de l'Hôtel de Ville à Morestel (38510)
NYONS	1 place de la Libération à Nyons (26110)

PIERRELATTE	Rue du Docteur Jaume à Pierrelatte (26700)
PONT DE BEAUVOISIN	Place du Professeur Trillat à Pont de Beauvoisin (38480)
PRIVAS	4 cours du Palais Privas (07000)
PRIVAS : Caisse Locale pour le développement du département de l'ARDECHE (UNICAPITAL)	Avenue de l'Europe Unie à Privas (07000)
ROMANS	27, 29 et 31 place Jean Jaurès à Romans (26100)
ROUSSILLON	96 rue de la République au Péage de Roussillon (38550)
RUOMS	97 route nationale de Ruoms (07120)
SARRAS/ANDANCE	Avenue du Vivarais à Sarras (07370)
SEDERON	Route nationale de Sederon (26560)
ST AGREVE	3 rue du Docteur Tourasse à St Agrève (07320)
ST FELICIEN	Rue Charles Forot à St Félicien (07410)
ST GEOIRE EN VALDAINE	Place de l'Eglise à ST GEOIRE EN VALDAINE (38620)
ST GEORGES D'ESPERANCHE	9, place E. Budillon à St Georges d'Espéranche (38790)
ST JEAN DE BOURNAY	8 rue Hector Berlioz à St Jean de Bournay (38440)
ST JEAN EN ROYANS	Place du Champ de Mars à St Jean en Royans (26190)
ST MARCELLIN	Boulevard Riondel à St Marcellin (38164)
ST PAUL TROIS CHATEAUX	Place de la Libération à St Paul Trois Châteaux (26130)
ST PERAY	Place de l'Hôtel de Ville à St Peray (07130)
ST SAUVEUR LES OLLIERES	Rue des Ecoles à St Sauveur de Montagut (07190)
ST SYMPHORIEN D'OZON	9, quai Hector Berlioz – 69360 St Symphorien d'Ozon
ST VALLIER	Place Aristide Briand à St Vallier (26240)
SUZE-TULETTE	Avenue des Côtes du Rhône à Suze la Rousse (26790)
TAIN L'HERMITAGE	35 avenue J. Jaurès à Tain l'Hermitage (26600)
TOURNON	31 place J. Jaurès à Tournon sur Rhône (07300)
TULLINS	Place Jean Jaurès à Tullins (38210)
VALENCE : Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel pour l'Essor et le Développement de la Drôme (DROM'ESSOR)	290 rue Faventines à Valence (26000)
VALENCE ET SA REGION	77 avenue Sadi Carnot à Valence (26000)
VALLON PONT D'ARC	Rue Jean Jaurès à Vallon Pont d'Arc (07)
VERNOUX	Avenue Vincent d'Indy à Vernoux (07240)

VIENNE	9 place Miremont à Vienne (38200)
VIF	9 avenue de la Gare à Vif (38450)
VILLARD DE LANS	Avenue Général de Gaulle à Villard de Lans (38250)
VILLENEUVE DE BERG	Place de l'Esplanade à Villeneuve de Berg (07170)
VINAY	13 place de l'Hôtel de Ville à Vinay (38470)
VIRIEU SUR BOURBRE	5 place de la Nation à La Tour du Pin (38)
VOIRON	1 place Général Leclerc à Voiron (38500)

Outre les Caisses Locales, les entités consolidées sont les suivantes :

- La SCI HAUTES FAVENTINES contrôlée à 100 %, ayant comme activité l'acquisition et la construction d'immeubles en vue de leur location, principalement au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, et leur gestion.
- La SCI DU VIVARAIS contrôlée à 100 %, ayant comme activité l'acquisition et la construction d'immeubles en vue de leur location, principalement au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, et leur gestion.
- La SCI CREAGRISERE contrôlée à 100 %, ayant comme activité l'acquisition et la construction d'immeubles en vue de leur location, principalement au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, et leur gestion.

**Caisse Régionale de Crédit Agricole
Mutuel Sud Rhône Alpes**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

FIDUREL
8, rue Jean Monnet
26000 Valence
S.A.R.L. au capital de € 10.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Grenoble

ERNST & YOUNG et Autres
1, Place Alfonse Jourdain
B.P. 98536
31685 Toulouse Cedex 6
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte de crise économique et financière. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2009.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Valence et Toulouse, le 7 août 2009

Les Commissaires aux Comptes

FIDUREL



Marie Mermillod Dupoizat

ERNST & YOUNG et Autres



Frank Astoux



SUD RHÔNE ALPES

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES

SOCIETE COOPERATIVE à CAPITAL et PERSONNEL VARIABLES

Au capital actuel de 70 658 206.25 euros

Siège social : 15-17, rue Paul Claudel - 38100 GRENOBLE

402 121 958 RCS GRENOBLE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2009

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes semestriels au 30 juin 2009 pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Jean Pierre Gaillard
Président du Conseil d'Administration

Monsieur Christian Rouchon
Directeur Général